

Evaluation d'impact social des Paniers Solidaires

Réseau Cocagne

— Rapport final

Mai 2022

agencephare

RAPPORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTEURS :

CAPUCINE BEAUMEL
MARIANNE MONFORT
MANON REGUER-PETIT



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. Les Paniers Solidaires : un programme d'accessibilité alimentaire spécifique	4
1.2. Un besoin renouvelé d'évaluation d'impact social des Paniers Solidaires	5
1.2.1. Vers 120 000 Paniers Solidaires : questionner la permanence des impacts en contexte de changement d'échelle	5
1.2.2. La transformation des besoins et des pratiques en contexte de crise sanitaire	5
1.2.3. Les défis de l'évaluation des Paniers Solidaires	6
1.3. Objectifs et méthodologie	7
1.4. Portrait des bénéficiaires des Paniers Solidaires	9
1.4.1. Des personnes en situation de précarité	9
1.4.2. Quatre types de bénéficiaires	11
2. LES IMPACTS DU PROGRAMME SUR LES BENEFICIAIRES	14
2.1. Impact 1 : L'amélioration de la consommation alimentaire	15
2.1.1. Une évolution du contenu de l'alimentation : un accès renforcé à des légumes diversifiés et au « bio »	15
2.1.2. Une évolution contrastée des pratiques autour de l'alimentation : l'approvisionnement et la cuisine	23
2.1.3. Une évolution du rapport à son alimentation : renouer avec le sentiment de « manger sain »	31
2.1.4. Conclusion de l'impact 1	32
2.2. Impact 2 : préserver la dignité, en particulier celle des plus précaires	33
2.2.1. La qualité des produits : reconnaître l'intégrité des bénéficiaires comme consommateurs	33
2.2.2. Un Panier payant : atténuer l'asymétrie de la relation	35
2.2.3. Rompre avec des contextes de distribution alimentaire stigmatisants et sortir d'une relation d'aide	37
2.2.4. Conclusion de l'impact 2	39
2.3. Impact 3 : autour du Panier, des activités vectrices de lien social ?	40
2.3.1. Un impact dépendant des activités réalisées autour de la distribution des Paniers	40
2.3.2. Des obstacles importants à la réalisation d'activités collectives	45
2.3.3. Conclusion de l'impact 3	47
3. REFLEXIONS STRATEGIQUES	48
3.1. Au niveau des Jardins : un programme au sein d'un projet associatif plus global	49
3.2. Au niveau des partenaires : des effets variés et un risque de dissolution des impacts des Paniers Solidaires	50
3.3. Au niveau des publics : une différence entre les publics touchés et les publics ciblés ?	52
4. CONCLUSION	54

1.

Introduction

Le programme des Paniers Solidaires se distingue d'autres programmes d'aide alimentaire par sa philosophie et ses modalités de mise en œuvre (1.1). Si l'Agence Phare en avait réalisé en 2018 une première évaluation, le récent changement d'échelle dont le Réseau a fait l'expérience ainsi que le contexte de la crise sanitaire soulèvent des interrogations quant à l'évolution et à la permanence des impacts sociaux qui avaient été identifiés (1.2). La nouvelle évaluation d'impact social du programme des Paniers Solidaires s'appuie sur des méthodes qualitatives et quantitatives (1.3). Elle vise à actualiser l'analyse des impacts des Paniers Solidaires et à étudier les effets du changement d'échelle et du contexte récent sur les impacts du programme.

1.1. Les Paniers Solidaires : un programme d'accessibilité alimentaire spécifique

Le programme des « Paniers Solidaires » est **reconnu comme relevant de l'aide alimentaire mais se distingue d'autres programmes agissant en ce sens**. Il repose en effet sur une appréhension spécifique de l'aide alimentaire, pour quatre raisons majeures :

- Il s'appuie sur **l'agriculture biologique et le circuit court**, dans l'optique de garantir un accès élargi à une « *alimentation saine et responsable* »¹ ;
- Il est **adossé à des activités d'insertion**, les structures du Réseau Cocagne qui mettent en œuvre le programme accueillant des salarié·es en insertion ;
- **L'accès aux « Paniers Solidaires » est quasi systématiquement payant (à moindre coût)**. L'objectif poursuivi par le programme est d'éviter toute forme de stigmatisation vécue et associée au statut de bénéficiaire de l'aide alimentaire.
- L'accompagnement des personnes bénéficiant des Paniers Solidaires a, en théorie, vocation à être mené sur le **temps long**.

En 2017-2018, l'Agence Phare a mené une **première évaluation du programme**, porté depuis 2010 par le Réseau Cocagne. Cette évaluation avait permis d'identifier quatre impacts sociaux du programme, déployé à l'époque dans 36 Jardins :

- La **transformation des pratiques alimentaires** et des modes de consommation (hausse de la proportion de légumes consommés et de produits cuisinés) ;
- **L'accès à la dignité**, par la rupture avec des relations d'aide verticale et fondées sur des logiques de charité ;
- Le **développement du lien social** et la sortie de situations d'isolement, autour des repas consécutifs à la réception des Paniers mais aussi sur les Jardins ;
- La **sensibilisation environnementale**, liée à la découverte de nouveaux modes de production et de consommation. Cet impact relativement faible semblait principalement concerner les salarié·es en insertion, sensibilisé·es à ces questions dans l'ensemble de leurs activités sur le jardin.

Cette étude avait ainsi permis de montrer que, loin de se limiter à l'impulsion d'une diversification des pratiques alimentaires des bénéficiaires, **les « Paniers Solidaires » étaient aussi conçus comme un vecteur d'intégration sociale et d'accès à la dignité** pour les personnes qui en sont destinataires.

Aujourd'hui, le développement récent du programme et les enjeux liés à la crise sanitaire invitent à renouveler la démarche d'évaluation d'impact social, pour **interroger la permanence des impacts dans un contexte en pleine évolution**.

¹ Présentation du programme des Paniers Solidaires [en ligne : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/30-000-Paniers-solidaires/>]

1.2. Un besoin renouvelé d'évaluation d'impact social des Paniers Solidaires

Dans un contexte d'évolution marquée du programme, du fait de changements impulsés en interne (1.2.1) et de facteurs externes (1.2.2), a émergé le besoin de renouveler la démarche d'évaluation d'impact social qui avait été initiée en 2017. **L'enjeu est d'interroger la permanence et l'évolution des impacts sociaux des Paniers Solidaires dans ce nouveau contexte** mais cette évaluation ne va pas sans défis (1.2.3).

1.2.1. Vers 120 000 Paniers Solidaires : questionner la permanence des impacts en contexte de changement d'échelle

Depuis la première évaluation d'impact social des « Paniers Solidaires » le programme a connu **une hausse rapide et importante du nombre de Paniers distribués**. Alors qu'il était initialement fixé en 2022, l'objectif de 100 000 Paniers Solidaires est aujourd'hui atteint.

Cette hausse importante et rapide recouvre en réalité deux types d'évolution distincts :

- Une **augmentation du nombre de Jardins** impliqués (60 aujourd'hui contre un peu moins de 40 il y a 3 ans), en réponse à une demande en hausse ainsi qu'à un accroissement des financements. A ce titre, au cours de l'année 2020, 10 nouveaux Jardins ont rejoint le programme.
- Une **diversification** des Jardins, et plus précisément des territoires dans lesquels ils sont implantés, des types de partenaires impliqués et, de manière liée, des profils de bénéficiaires ayant accès aux Paniers.

Cette évaluation pose donc la **question de la permanence de la qualité des impacts sociaux** des Paniers Solidaires et de leurs évolutions dans un contexte de croissance rapide.

1.2.2. La transformation des besoins et des pratiques en contexte de crise sanitaire

Le changement d'échelle accéléré dont a fait l'expérience le Réseau Cocagne dans le développement du programme des Paniers Solidaires intervient dans le **contexte spécifique de la crise sanitaire liée au Covid-19**. La crise sanitaire agit en effet de deux façons sur la mise en œuvre du programme et sur ses impacts sociaux.

Le premier ensemble de transformations est lié aux **modifications dues au contexte sanitaire *stricto sensu***. Il a contraint les Jardins à repenser plus globalement leur accompagnement :

- Les modalités de distribution, lorsqu'elles étaient associées à des moments de convivialité, ont dû être repensées pour s'adapter aux contraintes sanitaires ;

- Certains Jardins **ont ainsi adapté des activités** aux mesures sanitaires, avec l'organisation par exemple d'ateliers « dématérialisés » ou à leur annulation ;
- Les Jardins nouvellement intégrés dans le programme n'ont quant à eux **pas pu réaliser d'ateliers** auprès des bénéficiaires des Paniers.

Le deuxième ensemble de transformations est lié aux **conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire**. Elle peut influencer sur le programme à deux niveaux :

- En accentuant la **précarisation des publics déjà accompagnés**, qui se trouvent alors face à des problématiques nouvelles ou accrues d'isolement, de difficultés dans les démarches administratives ou de suivi médical, etc.
- En suscitant **l'arrivée de nouveaux types de publics** (jeunes, étudiant·es, autoentrepreneur·ses, métiers de la restauration, etc.) pour qui le recours à l'aide alimentaire est un phénomène nouveau et qui rencontrent des problématiques particulières, en partie différentes de celles des publics accueillis jusqu'alors.

L'évaluation questionne la façon dont les Jardins ont fait preuve de résilience en s'adaptant à ce contexte spécifique, tout en analysant comment ces adaptations ont pu affecter l'accompagnement des publics accueillis.

1.2.3. Les défis de l'évaluation des Paniers Solidaires

1.2.3.1. Un concept faisant l'objet d'appropriation diverses

Un premier défi relève de la diversité de mise en œuvre du programme d'un Jardin à l'autre et d'un partenaire à l'autre. Si le concept des Paniers Solidaires est clair, il semble néanmoins qu'il fasse l'objet d'appropriation variées à plusieurs niveaux :

- Concernant d'abord le **prix des Paniers Solidaires**, celui-ci est *variable* d'un Jardin à l'autre et d'un partenaire à l'autre en fonction des modalités de financement. Surtout, dans certains cas, on observe une **gratuité** du Panier pour les salarié·es en insertion travaillant sur le Jardin ou pour les bénéficiaires de certains partenaires refusant le principe du Panier payant à moindre coût. Un des éléments clés de l'identité du programme relatif au paiement à moindre coût du Panier n'est donc pas observé systématiquement ;
- Concernant ensuite **l'accompagnement sur le temps long** lié à un engagement de long terme pour récupérer les Paniers, cela ne s'observe pas systématiquement sur les Jardins et auprès de partenaires ;
- Concernant en outre le **format du Panier** rassemblant une diversité de légumes de saison non choisis par les bénéficiaires, il semble que, dans de rares cas, les Paniers soient défaits pour proposer une distribution des fruits et légumes « en vrac », pour s'adapter à des modèles plus classiques d'aide alimentaire privilégiés par certains partenaires ;
- Concernant enfin les **activités d'insertion** adossées à la distribution des Paniers, notamment les ateliers cuisine, il semble que ceux-ci soient mis en place de façon très variable d'un Jardin à l'autre et d'un partenaire à l'autre et qu'une grande part des bénéficiaires des Paniers n'en fasse pas ou peu l'expérience.

Ces différences d'appropriation et ces écarts par rapport au concept interrogent et nécessitent d'analyser comment ils affectent l'atteinte de certains impacts.

1.2.3.2. Isoler les effets propres des Paniers Solidaires dans un contexte de multi-diffusion

Un second défi relève de la difficulté à **isoler les impacts sociaux des Paniers Solidaires en soi, en particulier lorsqu'ils sont distribués par des partenaires mettant en place d'autres actions d'aide alimentaire, d'insertion, etc.** De même, pour les salarié·es en insertion bénéficiaires des Paniers Solidaires, se pose la question d'impacts liés à leur expérience des Paniers en soi ou à leur expérience plus globale du chantier d'insertion sur le Jardin.

Nous faisons le choix d'observer précisément les contextes de distribution des Paniers pour analyser comment ils influent sur les impacts observés. L'enjeu ne sera pas d'invalider des impacts s'ils sont liés à des logiques plus larges que celles des Paniers Solidaires *stricto sensu* mais plutôt de montrer dans quels contextes et à quelles conditions la distribution de Paniers Solidaires peut avoir des impacts importants.

1.3. Objectifs et méthodologie

Dans ce contexte, l'évaluation d'impact social du programme des Paniers Solidaire poursuit trois **objectifs opérationnels** :

- **Prouver l'impact social du programme** en contexte de changement d'échelle et de crise sanitaire ;
- **Identifier et caractériser avec précision les publics accompagnés et l'évolution de ces profils**, du fait de la diversification des Jardins et des partenaires impliqués ainsi que des phénomènes de précarisation d'une partie de la population ;
- **Approfondir l'analyse et la connaissance des types et des modalités de partenariat au niveau local**, et la façon dont cela influe sur les publics accueillis et sur les modalités de mise en œuvre du programme à l'échelle des Jardins.

L'atteinte de ces objectifs opérationnels a vocation à nourrir deux **objectifs stratégiques** :

- **Communiquer sur les impacts sociaux du programme** auprès des partenaires existants comme de futurs partenaires et au niveau tant national que local ;
- **Penser l'adaptation de l'accompagnement aux besoins actuels et à venir des publics accueillis**. L'analyse fine de publics aujourd'hui bénéficiaires des Paniers ainsi que des modalités de mise en œuvre du programme (types de partenaires, activités menées, etc.) doit permettre de dégager à la fois des « bonnes pratiques » au sein du Réseau et des pistes d'amélioration pour que le programme réponde au mieux aux besoins identifiés.

Pour atteindre ces objectifs, cette évaluation d'impact social s'appuie sur des méthodes mixtes, qualitatives puis quantitatives.

Concernant le **volet qualitatif**, l'évaluation s'appuie sur une enquête de terrain dans trois jardins du Réseau Cocagne (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Présentation des Jardins enquêtés (volet qualitatif)

	<i>Jardin A</i>	<i>Jardin B</i>	<i>Jardin C</i>
Ancienneté dans le programme	11 ans (depuis le début du programme)	11 ans (depuis le début du programme)	Depuis 1 an
Caractéristiques du territoire	Jardin en zone rurale, lieux de distribution des Paniers en zone urbaine	Jardin en zone péri-urbaine, lieux de distribution en zone urbaine	Le jardin est en zone péri-urbaine. La distribution des Paniers se fait en zone péri-urbaine et en zone urbaine.
Modalités de distribution des Paniers Solidaires	*Sur le jardin : uniquement les salarié·es en insertion *Distribution via des partenaires (Epicerie solidaire, association d'aide alimentaire classique)	*Sur le jardin : uniquement les salarié·es en insertion *Distribution via des partenaires (maisons de quartier, association d'aide alimentaire, association étudiante)	*Sur le jardin : uniquement les salarié·es en insertion *Distribution via des partenaires (partenariats en cours de consolidation)

Dans chacun de ces Jardins, des entretiens ont été réalisés avec les responsables et salarié·es (hors salarié·es en insertion) des Jardins, des bénéficiaires des Paniers Solidaires et des partenaires.

Au total, nous avons réalisé **23 entretiens** :

- 5 entretiens auprès de 3 responsables des Jardins, d'une chargée de partenariat et d'une salariée ;
- 12 entretiens avec des bénéficiaires dont 5 salarié·es en insertion ;
- 6 entretiens avec des partenaires.

Le **volet quantitatif** de l'évaluation a eu lieu au premier semestre 2022. Il s'est appuyé sur la diffusion entre le 27 janvier et le 16 mars 2022 d'un questionnaire par les Jardins participant au dispositif des Paniers Solidaires à leurs bénéficiaires (salarié·es en insertion ou non) et par leurs partenaires distributeurs. Au total, l'enquête par questionnaire a permis de récolter **853 réponses**, offrant un regard fiable et un potentiel d'analyse statistique des données poussé.

1.4. Portrait des bénéficiaires des Paniers Solidaires

Les bénéficiaires des Paniers Solidaires ont en commun d'être en situation de précarité (1.4.1). Néanmoins, il est primordial de ne pas les uniformiser *a priori* (1.4.2) afin de distinguer les impacts du programme sur la diversité des publics concernés.

1.4.1. Des personnes en situation de précarité

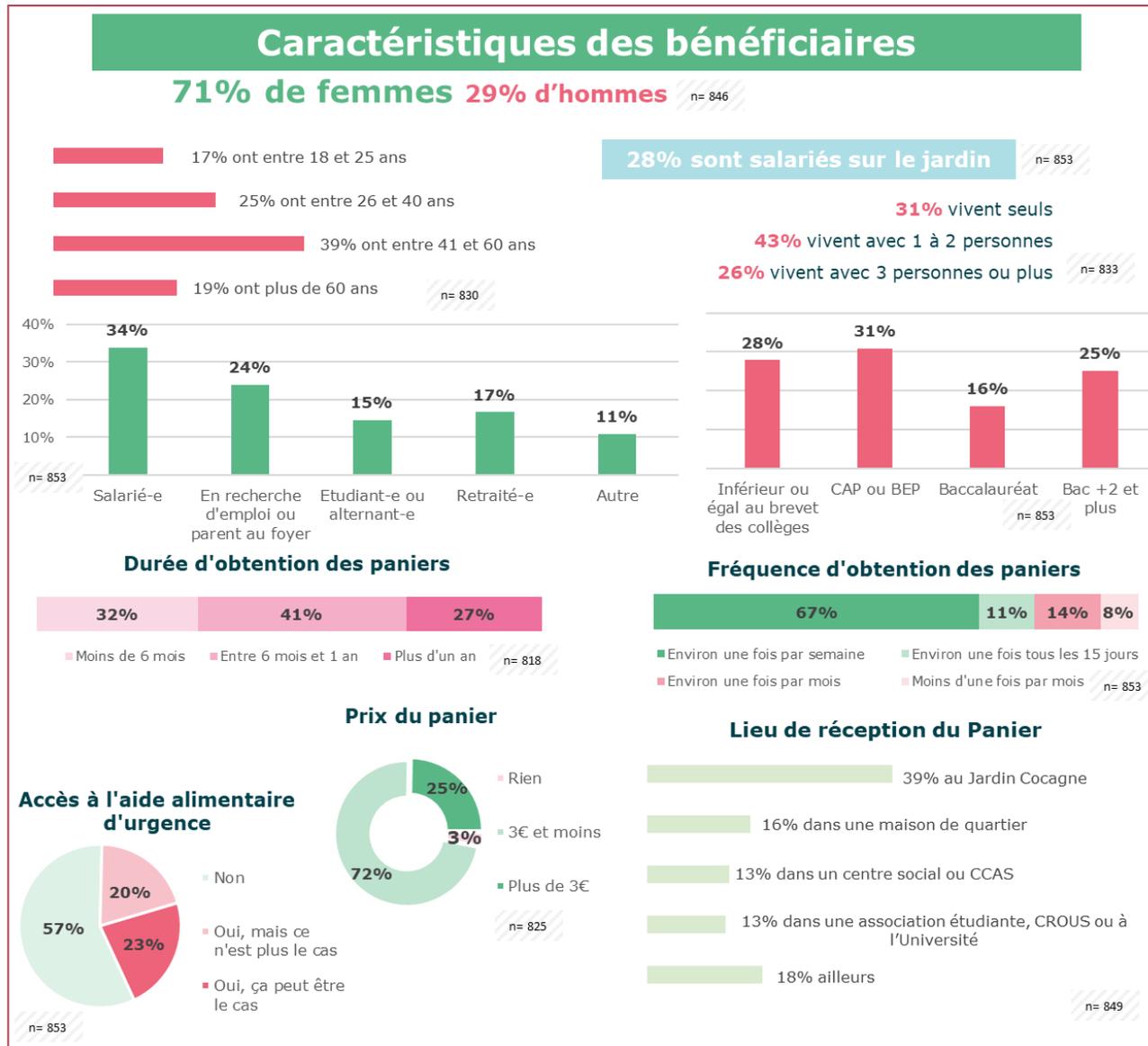
Les bénéficiaires des Paniers Solidaires, plus souvent des femmes (71%) que des hommes (29%), se trouvent en situation de précarité². Ils sont 43% à bénéficier ou à avoir déjà bénéficié d'une aide alimentaire d'urgence. Ils ont par ailleurs en commun d'être peu diplômé·es et, pour un quart d'entre eux, d'être en recherche d'emploi ou parent au foyer. Ils ont en revanche des statuts professionnels, des niveaux d'études et des structures familiales variées (infographie 1). La comparaison avec les données récoltées en 2018 montre une certaine stabilité des caractéristiques des bénéficiaires, avec néanmoins une légère baisse de la proportion de salarié·es (34% en 2022 contre 42% en 2018).

Concernant l'expérience que font les bénéficiaires des Paniers Solidaires, on observe une durée d'inscription dans le dispositif comparable à celle de 2018 : en 2022, près d'un tiers (27%) des bénéficiaires reçoit le Panier depuis plus d'un an, 41% depuis une durée comprise entre 6 mois et 1 an et 32% depuis moins de 6 mois. Le plus souvent, les Paniers sont récoltés chaque semaine (c'est le cas de 67% de l'échantillon). Notons néanmoins que plus de 2 bénéficiaires sur 10 déclarent de recevoir le Panier qu'une fois par mois ou moins. Cela signale des expériences du programme relativement variées. De même, on constate un phénomène **de diversification des lieux de réception des Paniers** entre 2018 et 2022 avec une part nettement moins importante de bénéficiaires qui les récupèrent dans le Jardin (39% en 2022 contre 51% en 2018).

La diversité des caractéristiques des bénéficiaires et des expériences des Paniers Solidaires invite à analyser la variabilité des impacts du programme selon ces dimensions.

² La précarité permet de dépasser la réflexion relative aux situations de pauvreté, en raisonnant en termes de risque. Elle peut prendre des formes multiples, tant sociales qu'économiques : les risques de précarité de l'emploi et des liens sociaux se lisent notamment au travers des caractéristiques de l'échantillon enquêté dans le cadre de cette étude.

Infographie 1 – Caractéristiques des bénéficiaires



1.4.2. Quatre types de bénéficiaires

Au-delà de ces éléments généraux, nous pouvons distinguer **4 types de bénéficiaires** (infographie 2) :

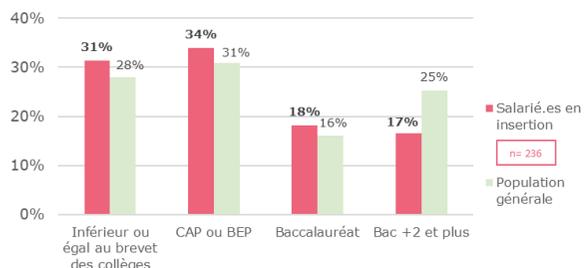
- Les **salarié-es en insertion** représentent un peu moins d'un tiers des répondant·es au questionnaire. Ils travaillent sur le lieu de production des légumes et ont, pour la plupart, connu les Paniers Solidaires par ce biais. Les salarié-es en insertion sont aussi bien des femmes (47%) que des hommes (53%) et constituent une **population d'âge médian** (51% ont entre 41 et 60 ans). Les salarié-es en insertion sont moins nombreux·ses que le reste des bénéficiaires à déclarer avoir recours actuellement à l'aide alimentaire actuellement (16% contre 23% de l'échantillon) mais plus nombreux·ses à y avoir eu recours auparavant (27% contre 20% de l'échantillon).
- Les **personnes en recherche d'emploi ou parents au foyer** (24% de l'échantillon) **constituent la population la plus précaire**. Il s'agit bien plus souvent des femmes (82%) que d'hommes (18%), vivant avec enfants (36% vivent dans un foyer de 3 personnes ou plus contre 26% de l'échantillon). Elles sont moins diplômées que le reste de l'échantillon et ont bénéficié ou bénéficient plus souvent d'une aide alimentaire d'urgence (66% des personnes en recherche d'emploi ou parent au foyer contre 43% de l'échantillon). Les personnes en recherche d'emploi ou parents au foyer sont par ailleurs plus nombreuses à récupérer le Panier depuis plus d'un an (35% contre 27% de l'ensemble de l'échantillon).
- Les **retraité-es** (17% de l'échantillon) sont en grande majorité des femmes (81% contre 19% d'hommes). Ce sont, avec les personnes en recherche d'emploi et les parents au foyer, les **moins diplômé-es**. Ils ont une exposition plus forte à la **solitude** (53% vivent seuls). Les retraité-es sont légèrement surreprésenté-es parmi les bénéficiaires récupérant le moins fréquemment leur Panier.
- Les **étudiant-es** (15% des répondant·es) représentent une grande partie des enquêté·es de **18 à 25 ans et sont plus diplômé-es** que le reste de l'échantillon. Plus de 8 étudiant·es vont chercher leur Panier à l'Université, au Crous ou dans une association étudiante et sont donc **peu en contact avec les lieux de production des légumes**. Notons par ailleurs que les étudiant·es sont souvent relativement récemment arrivé·es dans le programme (57% récupèrent le Panier depuis moins de 6 mois contre 32% de l'échantillon) et tendent à récupérer le Panier moins régulièrement que le reste des bénéficiaires (55% d'entre eux ont le Panier de manière hebdomadaire contre 67% de l'ensemble de l'échantillon). Enfin, les étudiant·es vivent plus souvent seul·es (40% dans cette situation contre 31% de l'échantillon) et ont moins souvent bénéficié de l'aide alimentaire d'urgence (12% contre 43% de l'échantillon)

L'évaluation portera une attention aux impacts différenciés du programme selon les types de bénéficiaires qu'il touche.

Infographie 2 – Quatre types de bénéficiaires

Les salarié.es en insertion

47% de femmes **53% d'hommes** (n= 233)

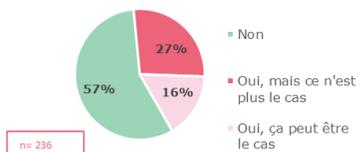


51% d'entre eux ont entre **41 et 60 ans**

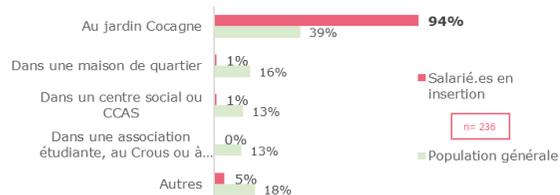
Fréquence d'obtention des paniers



Accès à l'aide alimentaire d'urgence pour les salariés en insertion

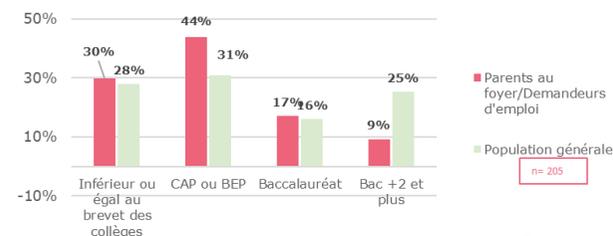


Lieu de réception du panier



Les personnes en recherche d'emploi / parents au foyer

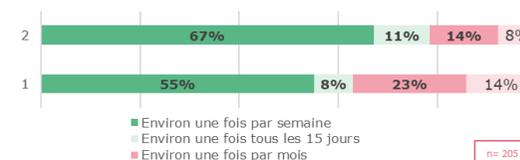
82% de femmes **18% d'hommes** (n= 205)



59% d'entre eux ont entre **41 et 60 ans**

36% des personnes en recherche d'emploi/parents au foyer vivent avec **3 personnes ou plus** (contre **26%** en population générale) (n= 202)

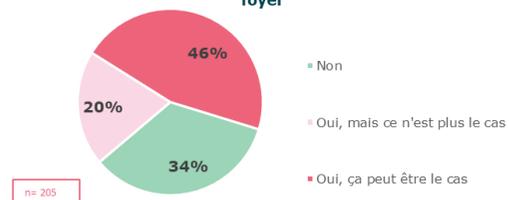
Fréquence d'obtention des paniers



35% des personnes en recherche d'emploi/parents au foyer récupèrent les paniers **depuis plus d'1 an** (n= 194)

(contre **27%** en population générale)

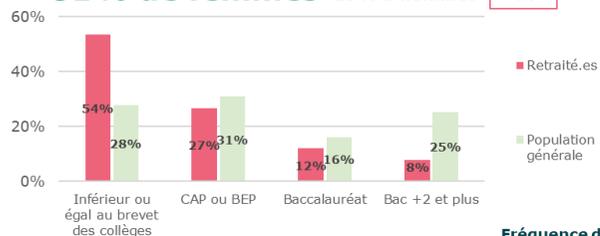
Accès à l'aide alimentaire d'urgence pour personnes en recherche d'emploi/parents au foyer



81% des personnes en recherche d'emploi/parents au foyer payent le panier **3€ ou moins** (contre **32%** en population générale) et **17%** payent plus de **3€** (contre **25%** en population générale) (n= 203)

Les retraité.es

81% de femmes 19% d'hommes n= 142

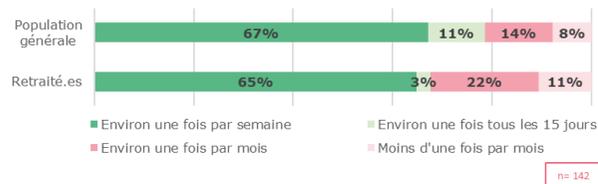


96% d'entre eux ont plus de 60 ans

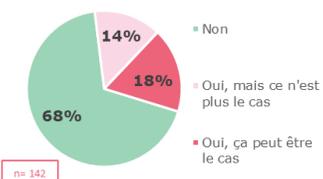
53% des retraité.es vivent seul.es (contre 31% en population générale) n= 141

Fréquence d'obtention des paniers

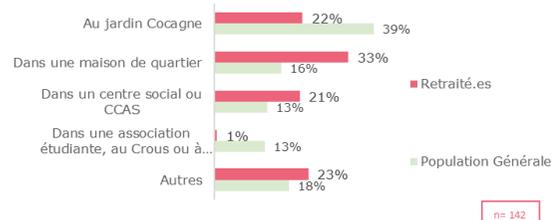
89% des retraité.es payent le panier 3€ ou moins (contre 32% en population générale) et seuls 11% payent plus de 3€ (contre 25% en population générale) n= 142



Accès à l'aide alimentaire d'urgence pour les retraité.es

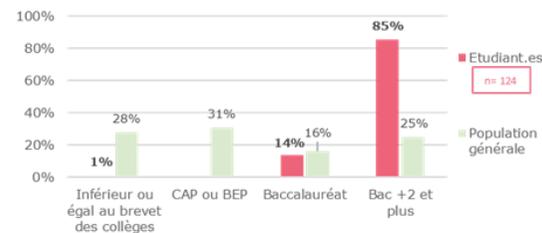


Lieu de réception du panier



Les étudiant.es

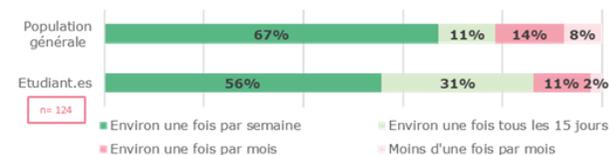
84% d'entre eux ont entre 18 et 25 ans



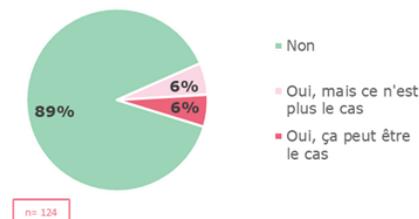
40% des étudiant.es vivent seul.es (contre 31% en population générale) n= 121

Fréquence d'obtention des paniers

57% des étudiant.es récupèrent les paniers depuis moins de 6 mois (contre 32% en population générale) n= 121



Accès à l'aide alimentaire d'urgence pour les étudiant.es



84% des étudiant.es récupèrent les paniers dans une association étudiante, au CROUS ou à l'Université n= 122

2.

Les impacts du programme sur les bénéficiaires

L'évaluation montre que le programme des Paniers Solidaires a d'abord un impact sur l'amélioration de la consommation alimentaire des personnes en situation de précarité. En donnant accès à des légumes « bio » de saison et en agissant sur une partie des pratiques d'approvisionnement et de cuisine, les Paniers Solidaires transforme les pratiques alimentaires des bénéficiaires (2.1). Ensuite, un deuxième impact du programme des Paniers Solidaires concerne la préservation de la dignité des bénéficiaires de l'aide alimentaire grâce à la qualité des légumes distribués, au caractère payant du Panier et à ses modalités de distribution, néanmoins variables d'un partenaire à l'autre (2.2). Considérant un potentiel troisième impact du programme, portant sur la création de lien social et la rupture avec certaines situations d'isolement, il semble que les contraintes sanitaires liées à la pandémie et l'ouverture du programme à une diversité de partenaires, dont certains sont moins familiers avec les valeurs et le modèle défendu, affecte l'émergence de ce type d'effet sur les bénéficiaires (2.3).

2.1. Impact 1 : L'amélioration de la consommation alimentaire

Le premier impact du programme Paniers Solidaires, mis en œuvre par les Jardins du Réseau Cocagne, porte sur **l'amélioration de la consommation alimentaire des personnes qui les reçoivent**. Le programme se déploie dans un contexte où l'alimentation est un fort marqueur social : les conditions matérielles d'existence influent sur les produits consommés, sur les pratiques alimentaires et sur le rapport entretenu à l'alimentation. En distribuant les Paniers Solidaires, les Jardins donnent les moyens aux personnes qui le reçoivent de dépasser ces déterminants, en renforçant leur accès à des légumes diversifiés et aux produits « bio » (2.1.1). Au-delà, les Paniers agissent, dans une certaine mesure, sur les pratiques d'approvisionnement et de cuisine d'une part (2.1.2) et sur les représentations des bénéficiaires d'autre part en leur permettant de renouer avec le sentiment de « manger sain » (2.1.3).

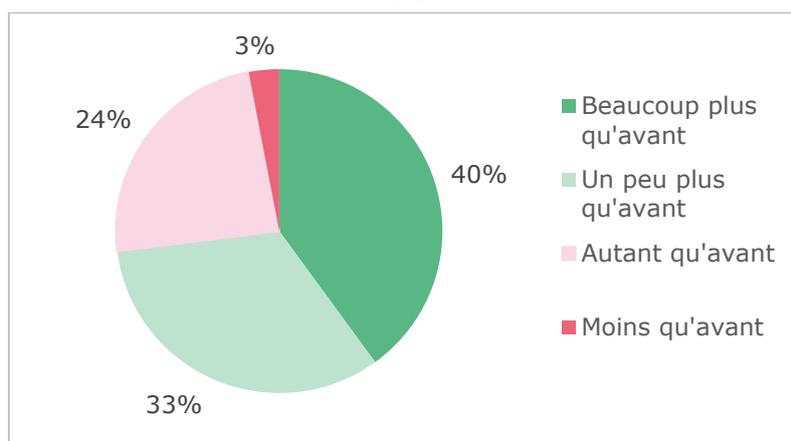
2.1.1. Une évolution du contenu de l'alimentation : un accès renforcé à des légumes diversifiés et au « bio »

En tant que programme d'*accessibilité* alimentaire, les Paniers Solidaires jouent sur l'accès des personnes qui les reçoivent à des produits dont elles étaient jusqu'alors éloignées. La conséquence la plus immédiate de l'accès aux Paniers relève de l'augmentation de la part des légumes dans l'ensemble des produits consommés. Néanmoins celle-ci ne dépend pas uniquement de l'accès au Panier mais également des profils des bénéficiaires et des modalités de mise en œuvre du programme (2.1.1.1). Le contenu de l'alimentation évolue également, par le biais des Paniers, dans le sens d'une diversification : les personnes les recevant découvrent de nouveaux légumes au fil des saisons (2.1.1.2). Enfin, le programme des Paniers Solidaires garantit un accès à des produits issus de l'agriculture biologique en levant des freins à la consommation du « bio » (2.1.1.3).

2.1.1.1. Une augmentation de la part de légumes parmi l'ensemble des produits consommés

La part de légumes augmente parmi l'ensemble des produits consommés par les personnes qui reçoivent les Paniers Solidaires. 73% des répondant-es au questionnaire déclarent ainsi qu'ils consomment plus de légumes depuis qu'ils reçoivent le Panier.

Graphique 1 – Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des légumes frais :



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 40% des répondant·es déclarent manger des légumes frais beaucoup plus qu'avant de recevoir les Paniers.

Accéder à un Panier de légumes permet en effet de **compenser une restriction des achats en légumes** du fait de revenus limités ou de moindres habitudes de consommation de ces produits. Cela se traduit par une nette évolution du contenu de l'alimentation avant et après le recours régulier aux Paniers, dont témoignent certain·es bénéficiaires.

« Avant j'achetais en fonction de mes moyens financiers, donc je pouvais pas acheter beaucoup de légumes. Maintenant c'est plus varié et on a plus de légumes, je trouve que c'est un mieux par rapport à l'apport de légumes dans la semaine. »
(Bénéficiaire, F, 40 ans env., mariée 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

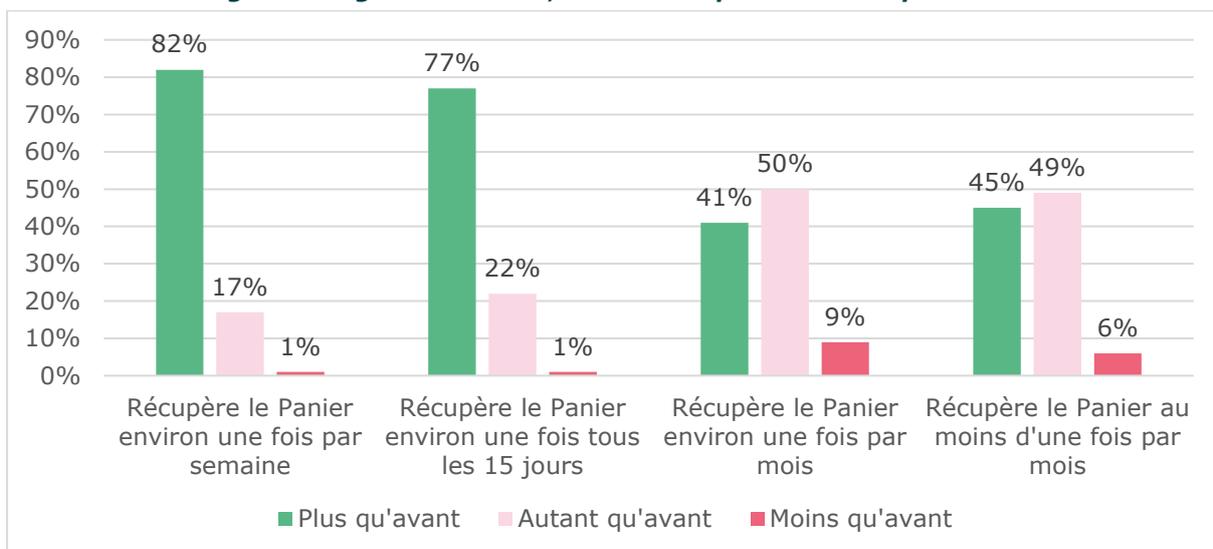
Les Paniers Solidaires constituent pour certain·es une **opportunité pour transformer en profondeur une alimentation initialement peu riche en légumes**, notamment pour les ménages les plus précaires, qui consomment moins de légumes frais que les ménages les plus aisés³.

Cette augmentation de la part de légumes consommés consécutive à l'accès au Panier ne semble néanmoins **pas aussi marquée pour l'ensemble des enquêté·es**. En effet, 24% d'entre elles et eux déclarent consommer autant de légumes qu'avant. Cela peut s'expliquer par trois facteurs.

L'intensité de cette transformation dépend d'abord de la **fréquence de réception des Paniers**. Lorsque le Panier est récupéré une fois par mois ou moins, l'effet sur la consommation de légumes est nettement moins marqué que lorsqu'il est récupéré au moins deux fois par mois (graphique 2). Si ce résultat peut paraître évident, il pose néanmoins question car près d'un quart (22%) des bénéficiaires ayant répondu au questionnaire déclare recevoir le Panier au plus une fois par mois.

³ Céline Laisney, *Disparités sociales et alimentation*, s.l., Centre d'étude et de prospective - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

Graphique 2 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des légumes frais : », selon la fréquence de réception des Paniers

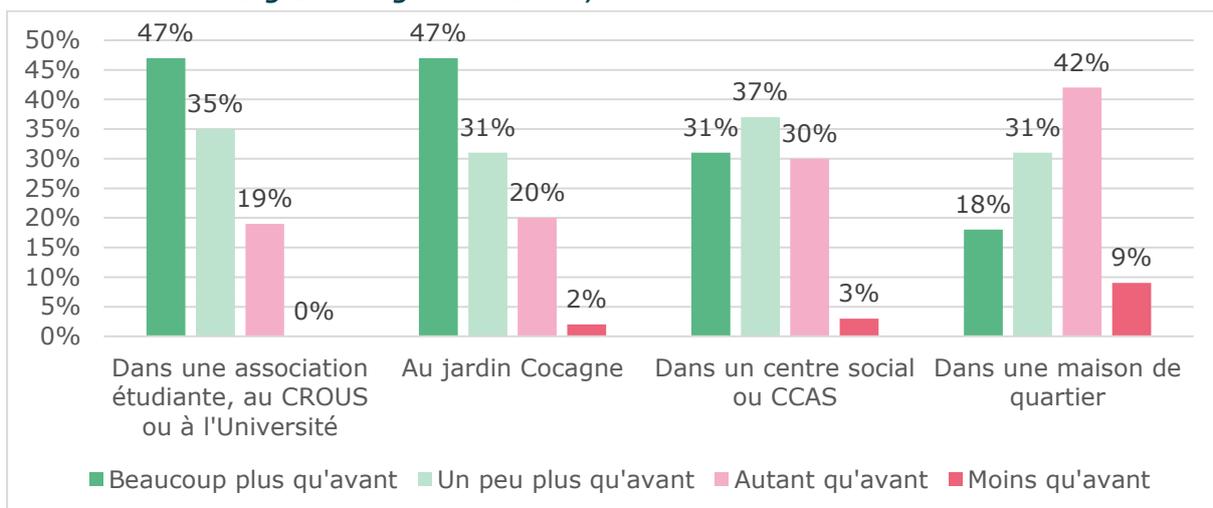


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 82% des bénéficiaires qui récupèrent le Panier environ une fois par semaine déclarent manger plus de légumes frais qu'avant de recevoir les Paniers.

L'augmentation des légumes frais consommés dépend ensuite du **lieu de distribution** des Paniers. Les bénéficiaires qui déclarent le plus fréquemment consommer davantage de légumes qu'auparavant le récupèrent dans des lieux étudiants (cf. effet du profil ci-dessous) ou dans les Jardins. En revanche, il semble que les personnes qui récupèrent leur Panier dans des centres sociaux ou CCAS et dans des maisons de quartiers sont nettement moins marquées par une augmentation de leur consommation de légumes (graphique 3).

Graphique 3 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des légumes frais : », selon les lieux de collecte des Paniers

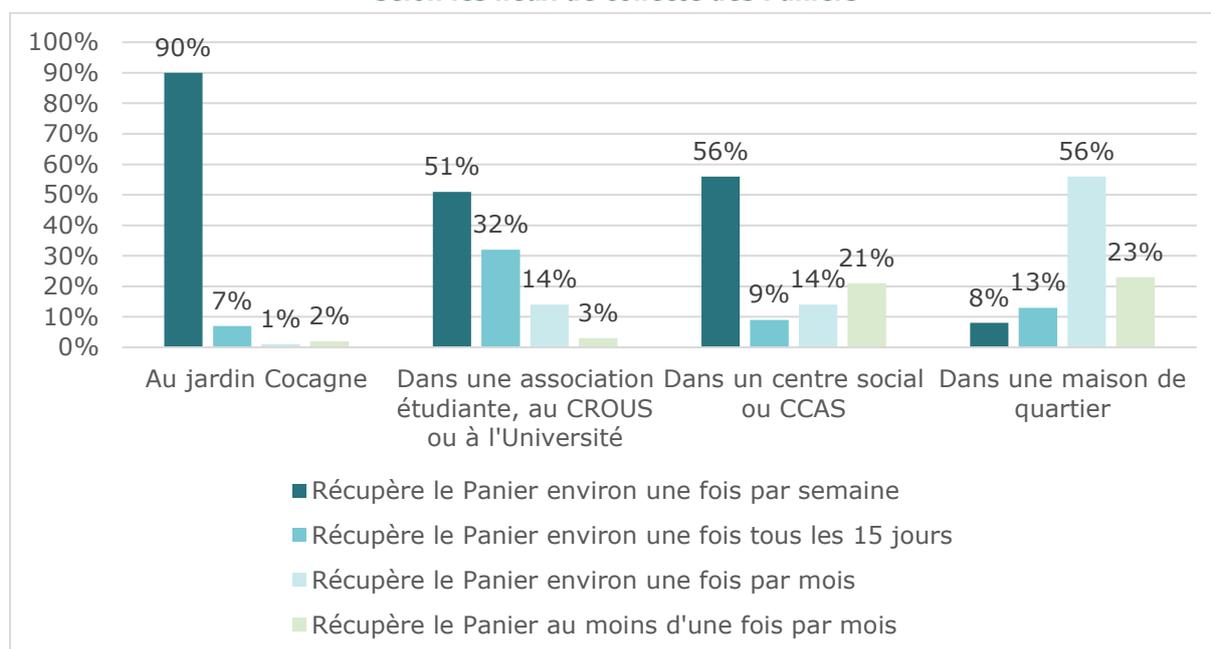


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=692.

Lecture : 42% des bénéficiaires qui récupèrent le Panier dans des maisons de quartier déclarent manger autant de légumes frais qu'avant de recevoir les Paniers.

Cet effet des lieux est en partie lié à celui de la fréquence de réception des Paniers présenté précédemment. On observe en effet une forte variabilité de la fréquence de distribution en fonction des lieux (graphique 4). Elle révèle une certaine flexibilité par rapport à l'appropriation de la philosophie du programme par certains lieux de distribution, d'autant plus marquée lorsque les Paniers sont présentés de façon déstructurée, répartie au milieu d'autres produits proposés. Ce résultat invite à la vigilance quant aux modalités de distribution (fréquence de distribution et contenu du Panier non modifié) par les partenaires du programme afin de garantir l'impact du Panier sur l'augmentation de la consommation de légumes frais.

Graphique 4 – Réponses à la question « A quelle fréquence récupérez-vous les Paniers ? », selon les lieux de collecte des Paniers

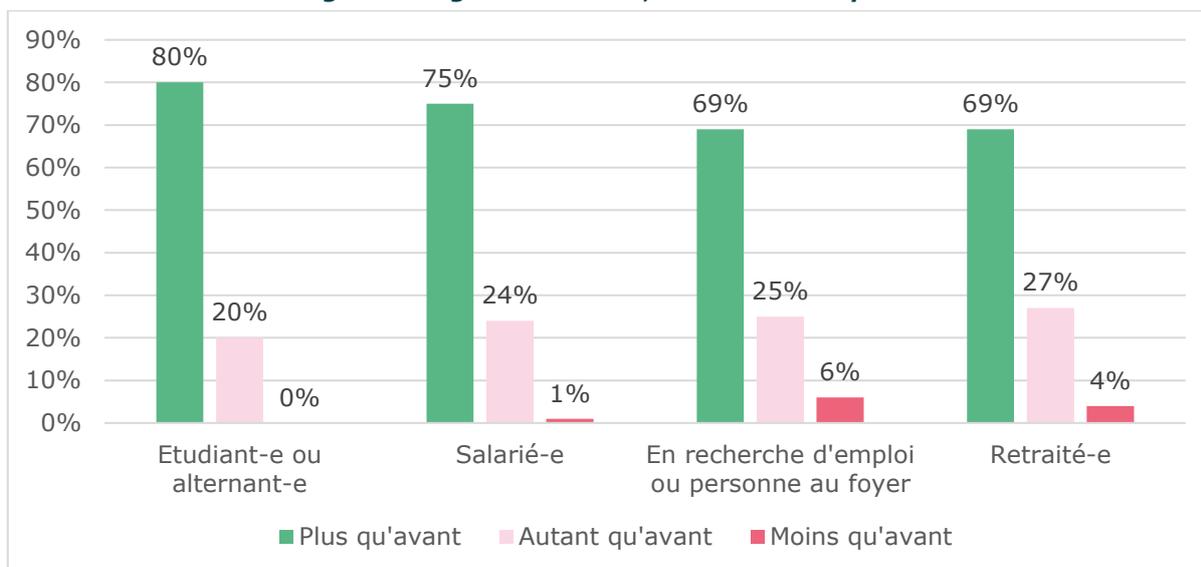


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=692.

Lecture : 56% des bénéficiaires qui récupèrent le Panier dans des maisons de quartier déclarent le récupérer environ une fois par mois.

L'intensité de cette transformation dépend enfin des **profils des bénéficiaires** : ce sont **les étudiant-es et les salarié-es** (dont la plupart sont salarié-es sur le Jardin) qui déclarent le plus avoir vu le contenu de leur alimentation évoluer. De manière liée, ce sont **les plus diplômé-es et les plus jeunes** qui relèvent les transformations les plus prononcées.

Graphique 5 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des légumes frais : », selon le statut professionnel



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=760.

Lecture : 80% des étudiant-es ou alternant-es déclarent manger plus de légumes frais qu'avant de recevoir les Paniers.

L'accès au programme des Paniers Solidaires agit ainsi globalement sur une hausse de la consommation de légumes frais. Cet effet s'observe **en particulier lorsque les Paniers sont récoltés fréquemment (au moins 2 fois par mois) et semble plus marqué sur certains publics étudiant-es, jeunes et salarié-es.**

2.1.1.2. La (re)découverte de légumes et de leur saisonnalité

Les Paniers renforcent non seulement l'accès à des légumes pour les ménages qui en sont bénéficiaires, pour la plupart en situation de précarité, mais **également leur connaissance d'une diversité de légumes**. La découverte de nouveaux légumes s'observe dans l'ensemble des Jardins enquêtés (encadré 1).

Encadré 1 – La découverte de nouveaux légumes

« Ça permet [...] de connaître des anciens légumes. Parce qu'on a eu le cas, vous voyez du style 'butternut', qu'on connaissait pas forcément, enfin j'en avais entendu parler mais j'avais jamais vu le légume en lui-même ni rien. »
(Bénéficiaire, F, 56 ans, veuve, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

« Y a des légumes j'avais jamais goûté, j'ai pu découvrir. Y avait des choux Kale, je connaissais pas du tout, on s'est renseigné comment faire cuire ça, et c'est

excellent. » (Bénéficiaire, H, 50 ans, marié 2 enfants, accès au Panier via une association d'aide alimentaire mais pas uniquement, Jardin B)

« Depuis que je travaille ici je dirais que j'ai découvert au bas mot on va dire 5 à 10 variétés de légumes que je n'avais pas entendu parler. » (Bénéficiaire, M, 36 ans, célibataire, salarié en insertion, Jardin C)

Cette découverte et la diversification de l'alimentation des bénéficiaires des Paniers qui en découle sont directement **liées aux conditions de production des légumes dans les Jardins et au respect de la saisonnalité des produits**. Cela fait l'objet d'un apprentissage pour des personnes auparavant peu sensibilisées à ces questions. Certain-es bénéficiaires déclarent ainsi prendre connaissance, grâce aux Paniers, des périodes de production des différents types de légumes.

« Moi je vis toute seule, j'ai pas de relations avec les gens, parce que [...] je peux pas manger chez eux, donc je sais pas quel fruit et quel légume, dans quel mois...Et là, c'est mieux. La dernière fois c'était la courgette, là c'était le brocoli donc je me suis dit c'est trop bien, moi si je suis toute seule je m'achèterai pas le brocoli. » (Bénéficiaire, F, 50 ans, célibataire, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

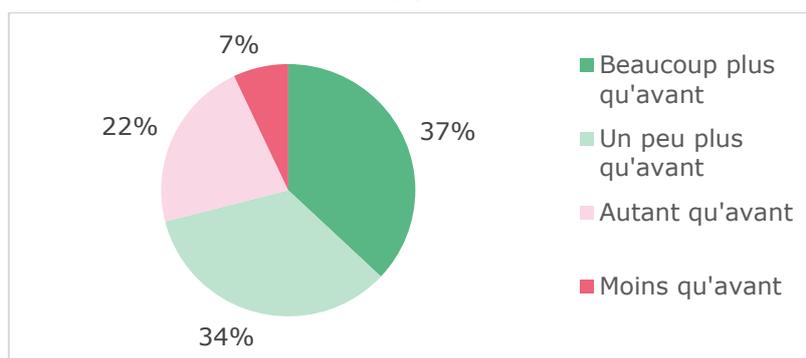
La diversité des légumes compris dans les Paniers, et donc du contenu de l'alimentation en légumes des personnes qui les reçoivent, **est toutefois à relativiser** dans la mesure où certain-es enquêté-es, et en particulier des salarié-es en insertion sur les Jardins, ont partagé en entretien un sentiment de lassitude vis-à-vis des Paniers, dont le contenu varierait trop peu selon eux.

« C'est pas assez renouvelé on a tout le temps...bah toute l'année on a la salade hein [rires]. La salade c'est tout le temps la même chose, des fois vu que c'est des légumes de saison [...] c'est des épinards, des radis noirs, des choux et tout c'est souvent la même chose et tout, bah on n'a pas le choix. » (Bénéficiaire, F, 25 ans, célibataire, salariée en insertion, Jardin C)

2.1.1.3. Un accès à de l'alimentation « bio » auparavant quasi-absente de la consommation

L'une des caractéristiques du programme Paniers Solidaires est par ailleurs de **donner ou de renforcer l'accès à des produits issus de l'agriculture biologique**. En effet, plus de 7 bénéficiaires sur 10 déclarent consommer plus de produits bio depuis qu'ils ont accès aux Paniers (graphique 6).

Graphique 6 – Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des produits bio :



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 37% des répondant·es déclarent manger beaucoup plus de produits bio qu'avant de recevoir les Paniers.

Cette augmentation de la consommation de produits bio s'explique par la **levée du frein financier** liée à la consommation de produits issus de l'agriculture biologique. En entretien, nombreux·ses sont les enquêté·es qui reviennent sur leurs revenus insuffisants pour acheter du « bio ».

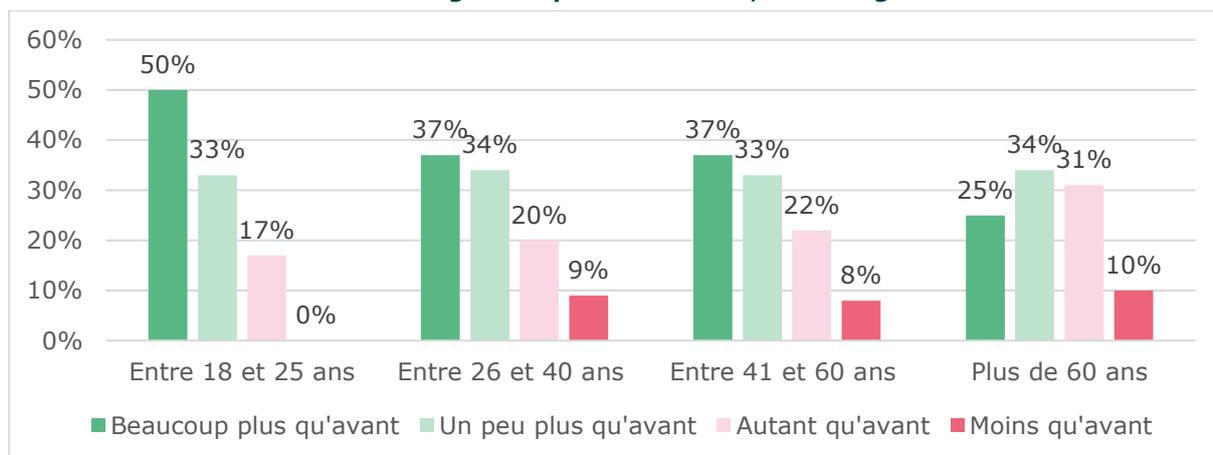
« Et c'est vrai que le bio moi par exemple d'habitude je regarde pas, parce que je fais des compléments de courses [...] mais j'achète pas bio parce que c'est deux fois le prix du prix normal. Mais là d'avoir du bio financé, ben je suis content parce que c'est mieux, je peux manger mes légumes avec la peau » (Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

« [Les Paniers], ca permet aux gens de manger des légumes bio, ce qui est super parce que les légumes bio c'est cher, faut pas se leurrer. » (Bénéficiaire, F, 56 ans, veuve, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

Néanmoins, si l'effet des Paniers sur l'augmentation de la consommation de produits bio est notoire, il est important de relever le fait qu'il ne semble pas concerner près du tiers des répondant·es au questionnaire. L'enquête menée permet d'identifier les déterminants qui influent sur l'augmentation de la consommation de produits bio.

Il semble d'abord que **l'âge** soit un facteur explicatif de l'augmentation plus marquée de la consommation de produits bio (graphique 7). **Les plus jeunes** sont ceux qui déclarent le plus une telle hausse : 83% des 18-25 ans disent en effet consommer plus qu'avant de produits bio contre 59% des plus de 60 ans.

Graphique 7 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des produits bio : », selon l'âge

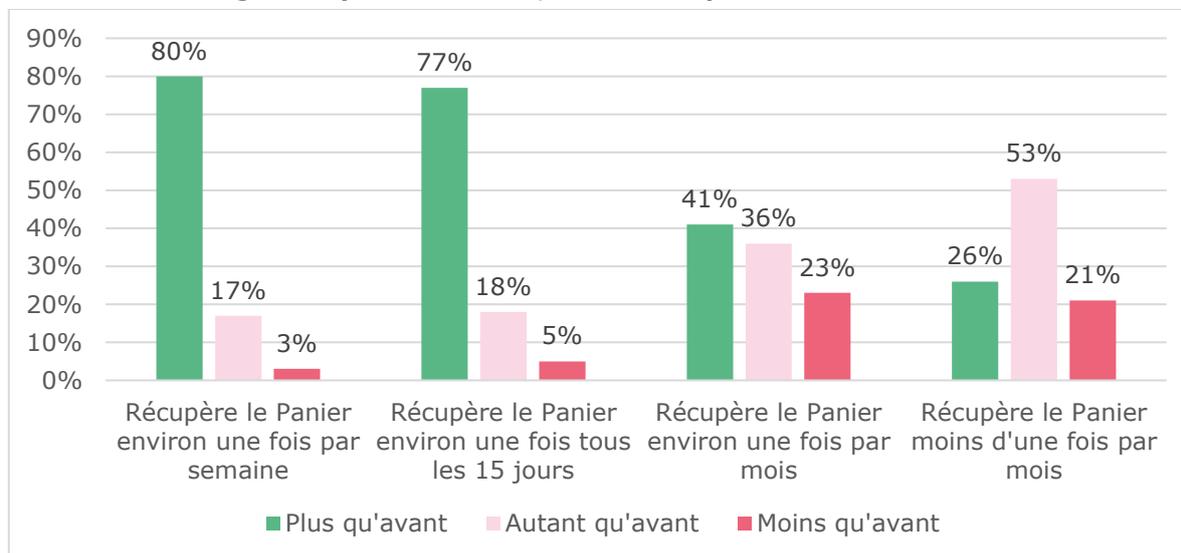


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 50% des répondant-es ayant entre 18 et 25 ans déclarent manger beaucoup plus de produits bio qu'avant de recevoir les Paniers.

Ensuite, comme pour l'augmentation de la consommation de légumes frais, on observe un effet de la fréquence de récupération des Paniers (graphique 8) et, de façon liée, de leur lieu de récupération (graphique 9).

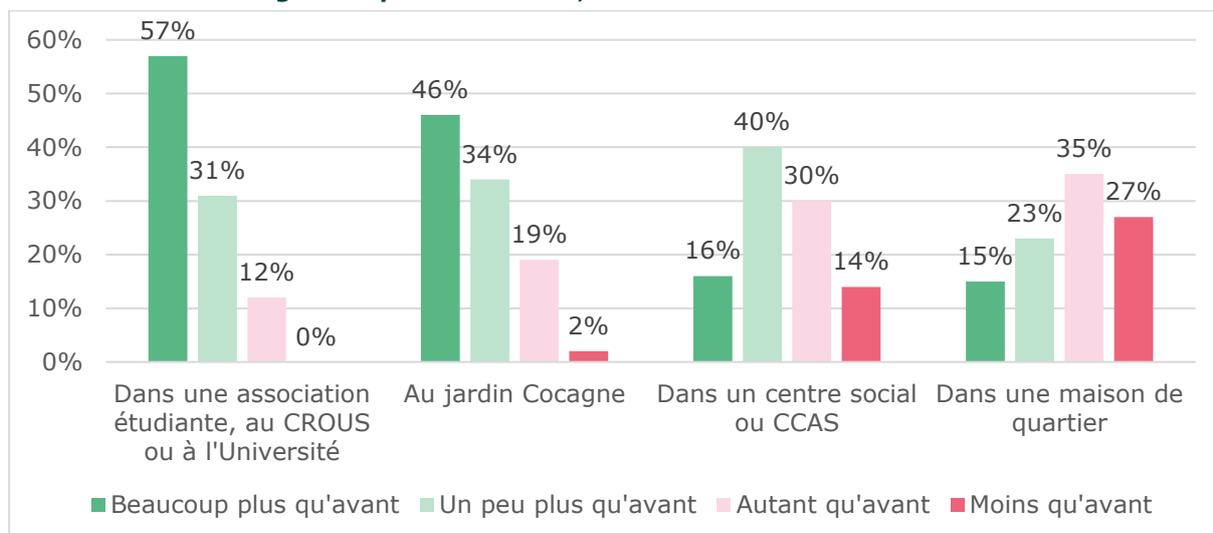
Graphique 8 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des produits bio : », selon la fréquence de collecte des Paniers



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 80% des répondant-es qui récupèrent le Panier environ une fois par semaine déclarent manger plus de produits bio qu'avant de recevoir les Paniers.

Graphique 9 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous mangez des produits bio : », selon les lieux de collecte des Paniers



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=692.

Lecture : 57% des répondant-es qui récupèrent le Panier dans une association étudiante, au CROUS ou à l'Université déclarent manger beaucoup plus de produits bio qu'avant de recevoir les Paniers.

Le programme Paniers Solidaires agit donc sur le contenu de l'alimentation des personnes qui en bénéficient, qui **consomment plus qu'avant des légumes diversifiés et issus de l'agriculture biologique**. Cet effet est nettement plus marqué chez les **publics jeunes** et sur les **personnes récupérant régulièrement le Panier**. Cela invite d'une part à continuer de cibler des publics jeunes sur lequel le programme semble avoir un impact particulièrement fort, mais également à insister sur l'importance d'un accès régulier au Panier pour que celui-ci agisse effectivement sur l'accès aux légumes frais et au « bio ». L'augmentation de la part de ces produits dans l'ensemble des produits consommés dépend de l'accès aux Paniers plus que de la réalisation d'activités annexes (ateliers notamment). En ce sens, **parce qu'une continuité dans la production et dans la distribution des Paniers a été assurée par les jardins pendant la crise sanitaire liée au Covid-19** (qui désigne en particulier : les confinements et les mesures restrictives qui ont suivi), **l'effet du programme à ce niveau s'est maintenu dans la durée**. C'est moins le cas du rôle des Paniers Solidaires sur l'évolution des pratiques alimentaires.

2.1.2. Une évolution contrastée des pratiques autour de l'alimentation : l'approvisionnement et la cuisine

Au-delà de l'évolution du contenu de l'alimentation impulsé par l'accès aux Paniers, il y a un enjeu de se pencher sur les pratiques alimentaires des personnes qui les reçoivent. **L'évolution de ces pratiques, et en particulier des pratiques d'approvisionnement et de cuisine** (donc de consommation de produits

qui ne sont pas initialement transformés), **renseigne sur la durabilité de l'impact du programme** des Paniers Solidaires sur l'amélioration de la consommation alimentaire.

Les habitudes d'approvisionnement des bénéficiaires changent peu sous l'effet de l'accès aux Paniers Solidaires (2.1.2.1), tandis que les évolutions constatées concernant les temps de cuisine, plus fréquents qu'auparavant, s'inscrivent dans des rapports à l'origine très différenciés à cette activité (2.1.2.2). Finalement, la transformation des pratiques alimentaires des personnes recevant les Paniers Solidaires dépend de leurs habitudes antérieures, mais aussi des activités autour des Paniers – et dont la mise en œuvre a pu être affectée par la situation sanitaire liée au Covid-19 (2.1.2.3).

2.1.2.1. Une évolution timide des pratiques d'approvisionnement

Les Paniers, en ce qu'ils constituent un apport – d'autant plus conséquent lorsque les personnes vivent seules – d'aliments, **influent sur la quantité de produits achetés par ailleurs**. Sans surprise, l'accès aux Paniers Solidaires se traduit par une baisse de la consommation de légumes en supermarché. C'est ce qu'explique une salariée en insertion.

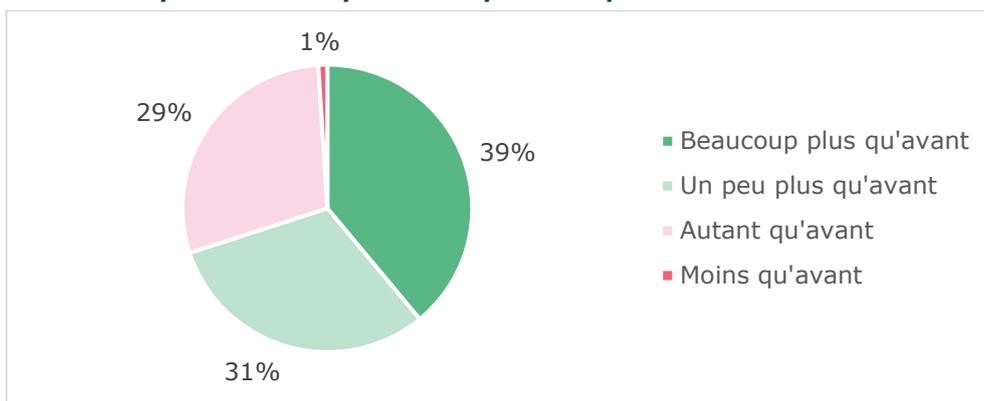
« Ça me permet de ne pas acheter de légumes au supermarché. Et aussi de faire quelques économies au supermarché aussi. C'est ça. Il n'y a que les fruits que j'achète mais sinon les légumes j'en achète plus. » (Bénéficiaire, F, 25 ans, célibataire, salariée en insertion, Jardin C)

Au-delà de cette baisse mécanique de l'achat de légumes de moindre qualité, remplacés par ceux du Panier, certain·es enquêté·es relatent une attention nouvelle apportée aux produits consommés. C'est par exemple le cas d'un bénéficiaire, qui se distingue d'autres enquêté·es en affirmant prêter plus d'attention qu'avant aux informations associées aux produits.

« -[Enquêtrice] Et ce que ça a changé un peu votre vision de l'environnement ?
-[Enquêté] Oui je regarde un peu plus d'où ça vient, je regarde les étiquettes. »
(Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

L'accès au programme semble être ainsi marqué par une **amélioration qualitative des pratiques d'approvisionnement pour une partie des bénéficiaires**. Ils sont en effet 70% à déclarer donner plus d'importance qu'avant à la qualité des produits qu'ils consomment depuis qu'ils et elles récupèrent régulièrement le Panier (graphique 10).

Graphique 10 – Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous donnez de l'importance à la qualité des produits que vous consommez :



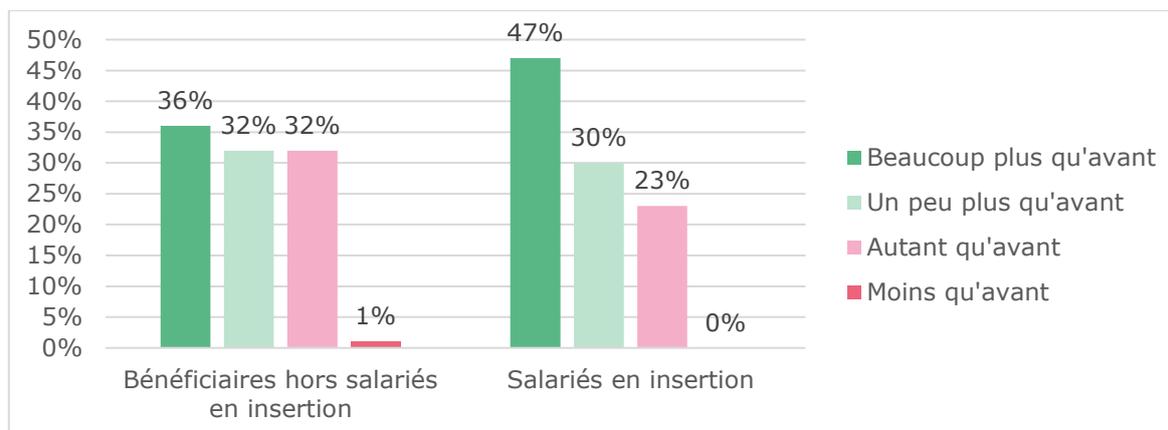
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 39% des répondant·es déclarent donner beaucoup plus d'importance qu'avant de recevoir les Paniers à la qualité des produits qu'ils consomment.

Si l'importance accordée à la qualité des produits consommés concerne une part des enquêté·es, il est important de noter que près d'1 enquêté·e sur 3 déclare ne pas y accorder plus d'importance. Ce résultat peut être interprété à l'aune de deux hypothèses divergentes mais non contradictoires : la première relève d'une **évolution globale des pratiques alimentaires dans la population générale** si bien que les Paniers jouent un rôle de levier et de prise de conscience moins radical ; la seconde relève d'un **contexte de précarisation accru des population fragiles en contexte de crise sanitaire affectant durablement leur pratiques d'achat et leur marge de manœuvre dans la sélection des produits qu'ils consomment**.

Au-delà de ces hypothèses qui relève du contexte global dans lequel s'inscrit le programme, il est important de noter que le **niveau « d'engagement » dans le programme** constitue un facteur clé pour expliquer l'importance accrue accordée à la qualité des produits consommés. Ainsi, les salarié·es en insertion (amené·es à observer concrètement les conditions de production de légumes et plus fréquemment impliqué·es dans des sessions de sensibilisation) et les personnes récupérant le plus fréquemment les Paniers sont le plus marqué·es par une augmentation de l'importance accordée à la qualité des produits qu'ils et elles consomment (graphiques 11 et 12).

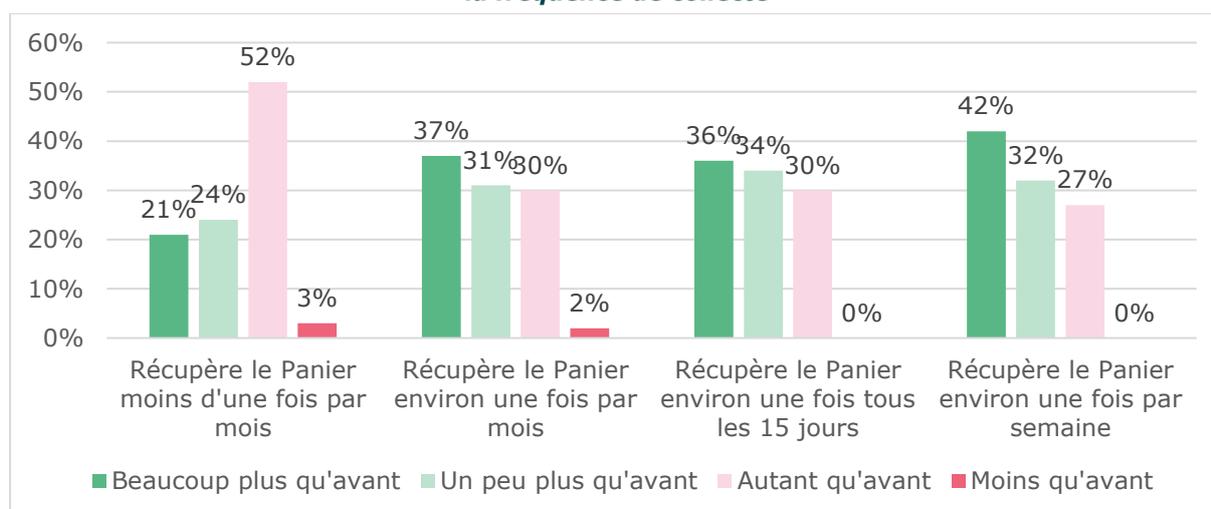
Graphique 11 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous donnez de l'importance à la qualité des produits que vous consommez : », en fonction du statut de salarié-e en insertion



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 36% des salarié-es en insertion déclarent donner beaucoup plus d'importance qu'avant de recevoir les Paniers à la qualité des produits qu'ils consomment.

Graphique 12 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, vous donnez de l'importance à la qualité des produits que vous consommez : », selon la fréquence de collecte



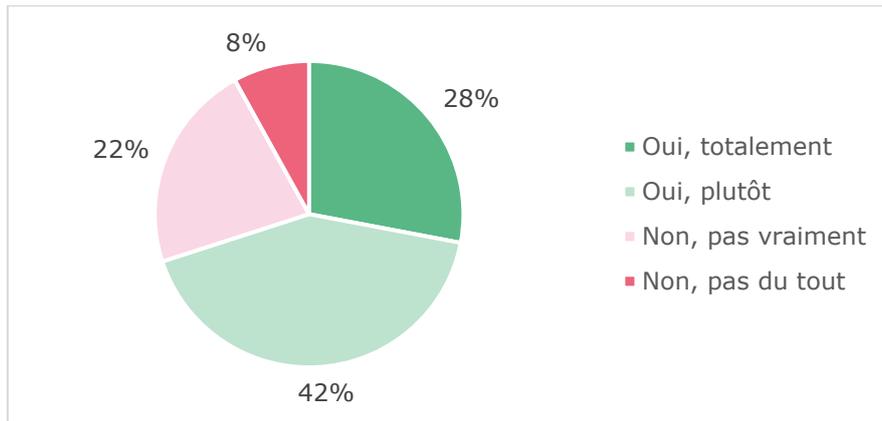
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=853.

Lecture : 42% des répondant-es qui récupèrent le Panier environ une fois par semaine déclarent donner beaucoup plus d'importance qu'avant de recevoir les Paniers à la qualité des produits qu'ils consomment.

2.1.2.2. Des temps de cuisine plus fréquents

L'accès aux Paniers Solidaires et la hausse de la part de légumes dans l'alimentation des personnes concernées **s'accompagnent le plus souvent de temps de cuisine plus fréquents qu'avant**. Très concrètement, 7 enquêté-es sur 10 déclarent avoir appris de nouvelles recettes et façons de cuisiner depuis qu'ils récupèrent régulièrement le Panier.

Graphique 13 – Depuis que vous récupérez régulièrement votre Panier, diriez-vous que vous avez appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner ?



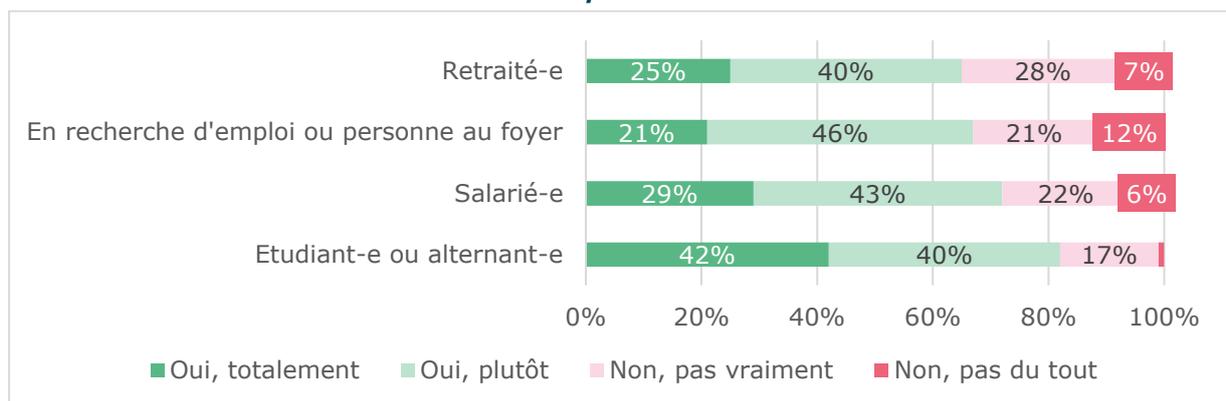
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=842.

Lecture : 8% des répondant-es déclarent qu'ils n'ont pas du tout appris de nouvelles recettes ou nouvelles façons de cuisiner depuis qu'ils récupèrent régulièrement le Panier.

Les bénéficiaires des Paniers ont toutefois des rapports initialement différenciés à la cuisine, qu'il convient de ne pas homogénéiser. Trois principaux cas de figure peuvent être distingués.

En premier lieu, depuis qu'ils reçoivent les Paniers, **une partie des bénéficiaires cuisine bien plus qu'avant**. Il s'agit de personnes plutôt jeunes, qui entretiennent un rapport individuel à l'alimentation, à l'instar de la salariée en insertion dont les propos sont relatés ci-dessous, qui vit seule et/ou des étudiant-es surreprésenté-es parmi celles et ceux qui déclarent avoir appris de nouvelles recettes et façons de cuisiner (graphique 14).

Graphique 14 – Réponses à la question « Depuis que vous récupérez régulièrement votre Panier, diriez-vous que vous avez appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner ? », selon le statut professionnel



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=842.

Lecture : 7% des retraité-es déclarent qu'ils n'ont pas du tout appris de nouvelles recettes ou nouvelles façons de cuisiner depuis qu'ils récupèrent régulièrement le Panier.

Notons que pour une partie des bénéficiaires des Paniers concernés par un tel changement, celui-ci n'est pas nécessairement apprécié. Pour certain·es, qui se sentent légitimes pour affirmer ne pas apprécier cette activité⁴, un changement d'habitudes s'observe donc, mais sans être accompagné du « plaisir » de cuisiner.

« -[Enquêtrice] Est-ce que vous avez l'impression de plus cuisiner aussi par rapport à avant ?

-[Enquêtée] Oui, ouais, [...] c'est plutôt le week-end que je cuisine beaucoup pour la semaine.

-[Enquêtrice] Et ça vous plaît, c'est quelque chose que vous aimiez faire avant ?

-[Enquêtée] Orf j'aimais pas trop. La cuisine non ce n'est pas trop mon truc, des fois on est obligé de cuisiner pour manger, sinon... » (Bénéficiaire, F, 25 ans, célibataire, salariée en insertion, Jardin C)

En deuxième lieu, pour d'autres, l'accès aux Paniers et la nécessité de « transformer » les produits avant de les consommer est un **moyen, apprécié, de renouer avec d'anciennes habitudes de cuisine**. La dégradation de la situation financière d'une bénéficiaire a été suivie d'une perte de ces habitudes et, de manière liée, du « plaisir de la table ». Cuisiner les légumes des Paniers constitue donc un retour à des pratiques antérieures à l'accès au programme.

« -[Enquêtrice] Les recettes c'est pas trop compliqué à trouver ?

-[Enquêtée] Non non, moi [rires], ça fait 5 ans que je suis comme ça. Avant, j'étais bonne cuisinière. Maintenant je prévois un gratin, ou bien une quiche, et je me retrouve avec des lentilles ou des pois chiches, alors que maintenant [rires]...j'ai perdu le plaisir de la table.

-[Enquêtrice] Et vous le retrouvez un peu avec le Panier ce plaisir de manger ?

-[Enquêtée] Oui parce que quand j'achète le Panier, je suis obligée de manger chaque légume. » (Bénéficiaire, F, 50 ans, célibataire, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

En troisième lieu, d'autres encore, et en particulier les bénéficiaires les moins précaires et/ou n'ayant jamais accédé à de l'aide alimentaire auparavant, **prolongent grâce aux Paniers des habitudes de cuisine déjà ancrées dans leur quotidien**. C'est le cas d'un salarié en insertion au Jardin C et qui travaillait avant le premier confinement de mars 2020 dans la restauration, qui affirme que l'accès aux Paniers Solidaires a eu très peu d'effets à ce niveau.

L'accès aux Paniers implique donc des temps de cuisine pour les bénéficiaires. Si une partie d'entre eux renouent ou poursuivent avec plaisir avec cette activité, l'enquête qualitative ne permet pas de montrer que le programme favoriserait pour celles et ceux pour qui cuisiner est une contrainte un bouleversement des habitudes et du rapport à cette activité sur le temps long, et plus particulièrement au-delà de l'accès aux Paniers Solidaires.

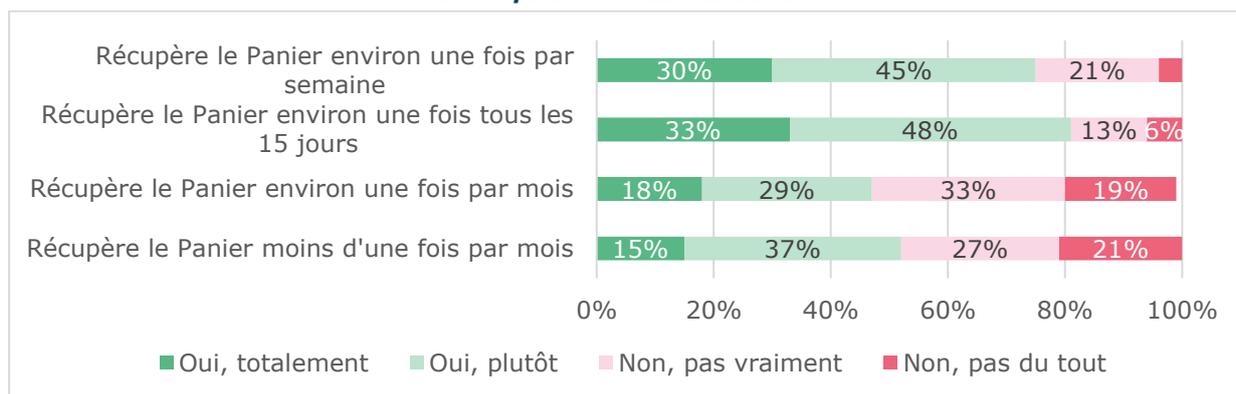
⁴ Les rôles parentaux, en particulier liés à la maternité, associés au fait de se sentir « redevable » vis-à-vis du programme rendent moins possibles les affirmations de distance ou désintérêt à l'égard de la cuisine.

2.1.2.3. Des évolutions de pratiques conditionnées par les habitudes antérieures et par les modalités de mise en œuvre du programme

Les évolutions des pratiques autour de l'alimentation sont donc fortement conditionnées aux pratiques antérieures des bénéficiaires qui ont, en amont de l'entrée dans le programme, des habitudes d'achat alimentaire et de cuisine diversifiées. **Au-delà, les évolutions des pratiques sont conditionnées aux modalités de mise en œuvre du programme : à la fréquence de distribution des Paniers d'une part et aux activités proposées dans le cadre du programme d'autre part.**

Concernant d'abord la **fréquence de distribution des Paniers**, on observe qu'elle influe de façon marquée sur l'apprentissage de nouvelles recettes et façons de cuisiner. Alors que plus de 7 bénéficiaires sur 10 récupérant leur Panier une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours déclarent un tel changement de pratique, cela concerne seulement 1 bénéficiaire sur 2 récupérant le Panier moins d'une fois par mois (graphique 15).

Graphique 15 – Réponses à la question « Depuis que vous récupérez régulièrement votre Panier, diriez-vous que vous avez appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner ? », selon la fréquence de distribution



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=842.

Lecture : 21% des répondant-es qui déclarent récupérer le Panier moins d'une fois par mois déclarent qu'ils n'ont pas du tout appris de nouvelles recettes ou nouvelles façons de cuisiner depuis qu'ils récupèrent régulièrement le Panier.

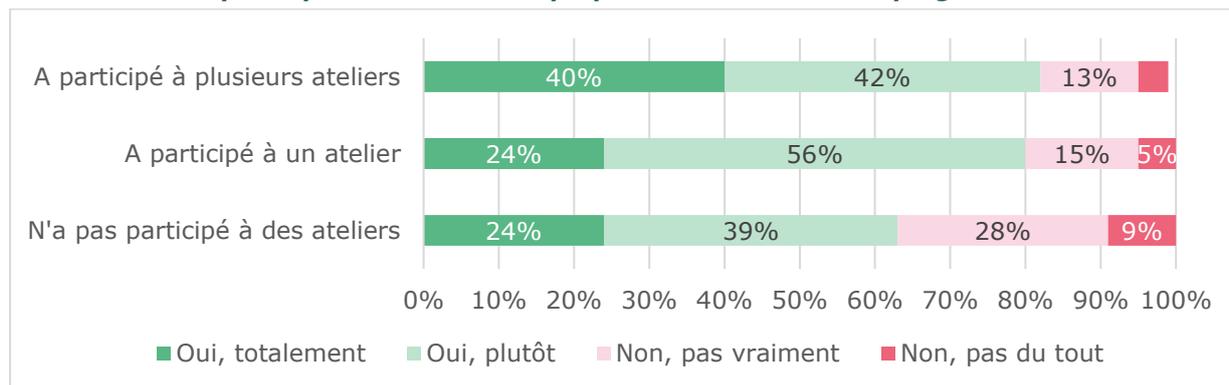
Concernant ensuite les **actions mises en place par le programme, au-delà de la distribution des Paniers, on distingue plusieurs vecteurs de changement.**

Les recettes associées aux Paniers constituent un premier vecteur permettant de faciliter l'appropriation des légumes, notamment de ceux qui sont peu connus, et de mieux les intégrer dans le quotidien alimentaire des bénéficiaires. Bien qu'elles ne soient pas suivies à la lettre et pas toujours lues, elles sont un support jugé important par les personnes recevant les Paniers pour imaginer ou rechercher d'autres recettes de cuisine.

« -[Enquêtrice] Vous faites comment quand vous connaissez pas ?
 -[Enquêtée] Internet [rires] et y a les petites recettes dans les Paniers, on peut regarder, ça inspire. » (Bénéficiaire, F, 50 ans, célibataire 2 enfants, accès au Panier via une association d'aide alimentaire mais pas uniquement, Jardin B)

Les ateliers « cuisine », qu'ils soient organisés par les partenaires ou par les équipes des Jardins représentent un second vecteur de l'évolution sur le temps long des pratiques autour de l'alimentation. Les répondant·es au questionnaire qui ont participé à un ou plusieurs ateliers cuisine sont plus de 8 sur 10 à déclarer un apprentissage de nouvelles recettes et de nouvelles façons de cuisiner contre 6 répondant·es sur 10 n'ayant pas participé à un atelier (graphique 16).

Graphique 16 – Réponses à la question « Depuis que vous récupérez régulièrement votre Panier, diriez-vous que vous avez appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner ? », selon la participation aux ateliers proposés dans le cadre du programme



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=749.

Lecture : 9% des répondant·es n'ayant participé à aucun atelier déclarent qu'ils n'ont pas du tout appris de nouvelles recettes ou nouvelles façons de cuisiner depuis qu'ils récupèrent régulièrement le Panier.

La mise en œuvre de ces ateliers a été fortement affectée par la situation sanitaire liée au Covid-19. Peu de bénéficiaires enquêté·es ont participé à plus d'un atelier. Le cas d'un bénéficiaire, qui grâce à ces ateliers découvre le « bio » et les modalités pour y avoir accès, montre toutefois l'apport de ces ateliers dans la transmission de connaissances sur l'alimentation, notamment « bio », et dans la remise en question d'habitudes antérieures. En l'occurrence, il figure parmi les rares enquêté·es à déclarer avoir fait évoluer leurs pratiques d'approvisionnement depuis l'accès au programme des Paniers Solidaires.

« Ici [à l'épicerie solidaire] ils faisaient ça aussi de faire découvrir le bio, et donc ils m'ont inscrit à un programme 'manger bio, local et abordable' et en gros, c'était pas forcément d'acheter des grosses quantités, mais si on prend du bio, si on prend la bonne période, les fruits et légumes de la période, de la région, c'est pas forcément plus cher » (Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

Les recettes et les ateliers « cuisine » semblent donc avoir un effet levier pour faire évoluer des pratiques très éloignées de la consommation de légumes. Il semble toutefois que **l'évolution sera d'autant plus probante si ces actions sont mises en œuvre de façon combinée et sur le temps long.** Il semble donc primordial de relancer la mise en place des ateliers cuisine dès lors que la situation sanitaire le permet. Ils jouent un rôle essentiel dans la transformation des pratiques alimentaires et de consommation sur le temps long.

En conséquence, si les seuls Paniers favorisent la poursuite ou la reprise d'habitudes existantes autour de l'alimentation, il semble que **l'ancrage de nouvelles habitudes dans le quotidien soit fortement conditionné à un accompagnement plus poussé dans la découverte et l'appropriation des produits qu'ils contiennent**. Le contexte de la crise sanitaire, en pesant sur la réalisation d'ateliers autour des Paniers, a donc pu **mettre à mal l'intensité et la durabilité de l'impact du programme** sur l'amélioration de la consommation alimentaire des personnes les plus éloignées des modes de consommation promus par le programme. Ce constat **appelle à poursuivre et à renforcer la mise en place des activités autour de la distribution des Paniers**.

2.1.3. Une évolution du rapport à son alimentation : renouer avec le sentiment de « manger sain »

Enfin, le programme des Paniers Solidaires agit sur le rapport que les bénéficiaires entretiennent à leur alimentation. Plus précisément, il permet à une partie d'entre eux de **renouer avec le sentiment de « manger sain »**. Cette dimension, qui fait écho à la façon dont le programme est présenté par le Réseau Cocagne (qui évoque un accès renforcé à une « *alimentation saine et responsable* »⁵), était peu ressortie de l'étude d'impact social réalisée en 2018. Elle surgit de l'enquête de terrain menée cette année à deux niveaux.

A un premier niveau, une partie des bénéficiaires déclarent **retrouver**, grâce aux Paniers Solidaires, **des goûts et des produits auxquels ils avaient pu avoir accès auparavant** – pendant l'enfance en particulier – et desquels les expériences de précarité les ont éloignés. Le sentiment de « manger sain » renvoie alors à des souvenirs d'une enfance au cours de laquelle la consommation de légumes frais était une habitude.

« D'origine je suis de Saône et Loire, et ma mère a toujours eu un jardin, donc j'ai toujours jardiné, [...] donc manger sainement, des légumes du jardins, oui, c'est meilleur quand c'est frais » (Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

« Moi j'ai été élevée [...] en pleine rase campagne, je traversais la route et j'avais tous les arbres fruitiers, les pêchers, tout ça. [...] Je savais comment ramasser les fruits, pour que l'année d'après ils puissent repousser, comment récolter les pommes de terre. » (Bénéficiaire, F, 56 ans, veuve, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

A un second niveau, certain-es bénéficiaires qui souffrent eux-mêmes ou dont les proches souffrent de problèmes de santé **ont le sentiment de « manger sain » parce qu'ils perçoivent les légumes des Paniers comme des produits qui ne dégradent pas et/ou qui améliorent leur état de santé**. Ainsi, une bénéficiaire compare les effets des légumes consommés aux « *médicaments* » que cela lui évite d'acheter, tandis que qu'un autre valorise le fait que les produits soient issus de l'agriculture biologique en faisant le lien avec les problèmes de santé de sa femme.

⁵ Présentation du programme des Paniers Solidaires [en ligne : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/30-000-Paniers-solidaires/>]

« Je mange que du bio, que du propre, parce que je me dis dans ma tête que je mange bien, mieux que d'aller voir des analystes, de dépenser des sous dans des médicaments et des spécialistes, c'est ça mon principe et après j'ai été obligé, avec la période, parce que j'ai pas pu travailler. » (Bénéficiaire, F, 50 ans, célibataire, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

« Ma femme est un peu malade, elle a un régime spécial. Elle peut pas manger beaucoup de choses, donc des qu'il y a des Paniers, elle me dit 'prends-en'. C'est génial franchement [...], c'est important que ça soit bio » (Bénéficiaire, H, 50 ans, marié 2 enfants, accès au Panier via une association d'aide alimentaire mais pas uniquement, Jardin B)

Grâce au programme des Paniers Solidaires, bien des enquêté·es semblent donc retrouver, plus qu'expérimenter, le sentiment de « manger sain ».

2.1.4. Conclusion de l'impact 1

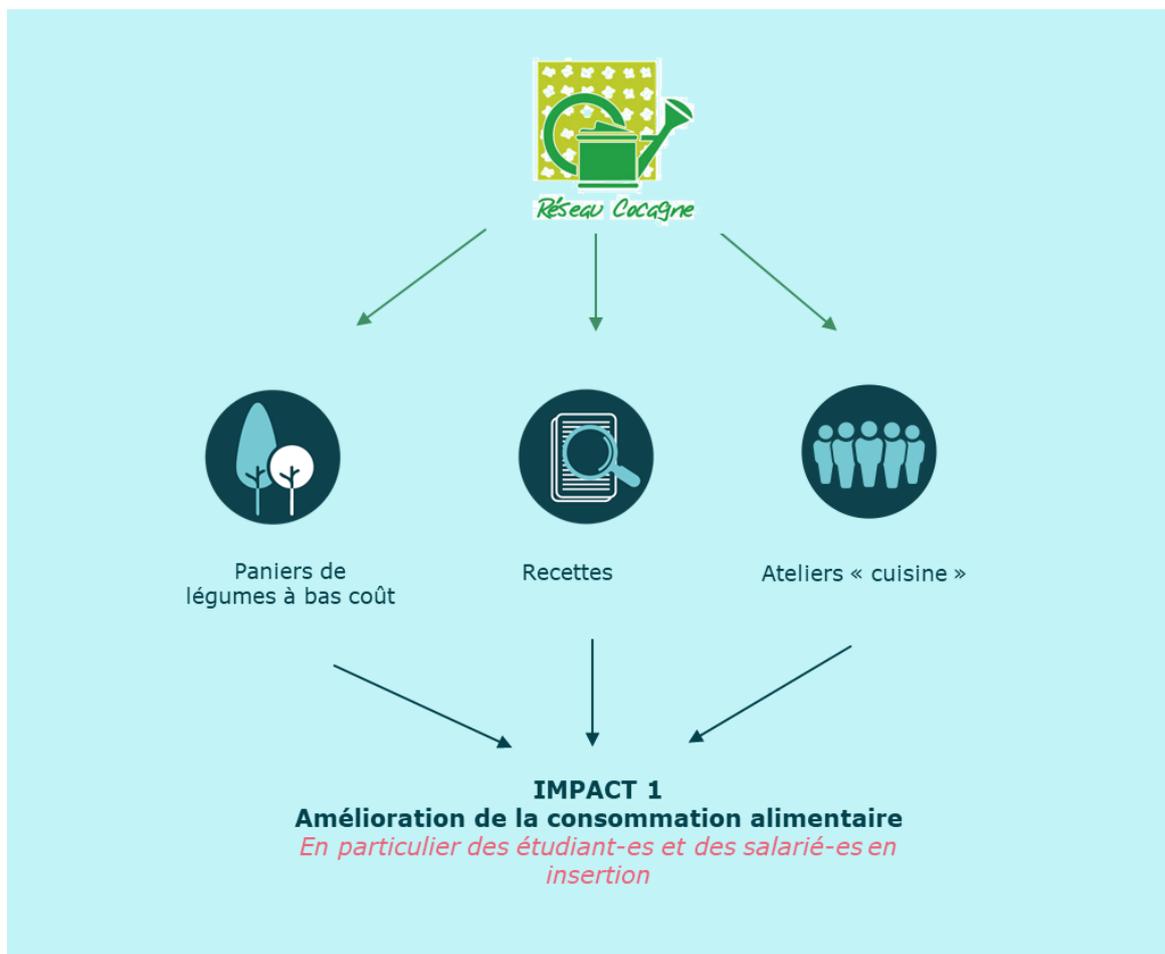
Le programme des Paniers Solidaires participe donc de la **démocratisation de l'accès aux légumes issus de l'agriculture biologique et contribue de ce point de vue à réduire une part des inégalités sociales liées à l'alimentation**⁶. Il permet aux bénéficiaires des Paniers d'inclure ces produits dans leur alimentation, *a minima* le temps de leur participation au programme, et à plus long terme si les pratiques d'approvisionnement et d'achat ainsi que le rapport à l'alimentation évoluent dans la durée.

Les profils les plus marqués par ces transformations alimentaires sont d'abord ceux qui étaient **le plus éloignés de la consommation de légumes et de produits « bio », et en particulier les publics les plus jeunes**. Ensuite, les salarié·es en insertion semblent également être marqué·es par des transformations marquées et durables de leur pratiques alimentaires, mais l'impact relève au moins autant de l'accès au Panier que de leur expérience concrète du maraîchage sur un Jardin du Réseau Cocagne.

Pour les plus éloigné·es de la consommation de légumes, il semble que la **fréquence régulière d'accès aux Paniers** et **l'accompagnement à la transformation des habitudes autour de l'alimentation**, par les ateliers en particulier, soient indispensables pour que l'impact du programme sur l'amélioration de la consommation alimentaire ne soit pas limité dans le temps.

⁶ Thibaut De Saint Pol, « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales », *L'Année sociologique*, 2017, vol. 67, n° 1, p. 11-22.

Schéma 1 – Impact 1 : L'amélioration de la consommation alimentaire



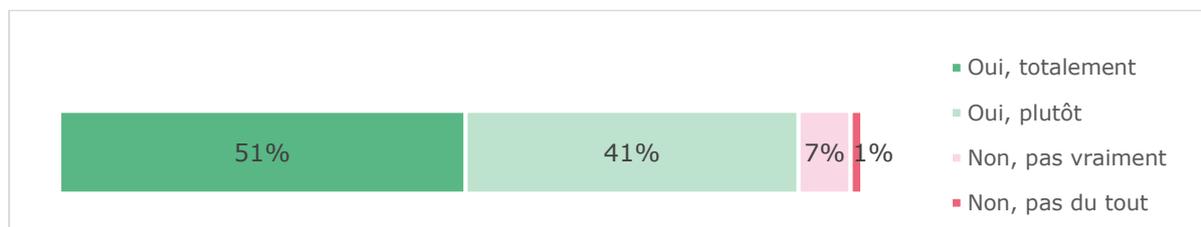
2.2. Impact 2 : préserver la dignité, en particulier celle des plus précaires

Un deuxième impact du programme des Paniers Solidaires concerne la **préservation de la dignité des bénéficiaires de l'aide alimentaire**. Cet impact trouve d'abord sa source dans la qualité de l'alimentation (2.2.1). Ensuite, la non-gratuité du programme est perçue par les bénéficiaires comme un élément important permettant de rompre avec une relation d'aide verticale et unilatérale (2.2.2). Enfin, certains contextes de distribution des Paniers s'éloignent d'expériences de distribution d'aide alimentaire « classique » (2.2.3).

2.2.1. La qualité des produits : reconnaître l'intégrité des bénéficiaires comme consommateurs

Tout d'abord, **le sentiment d'accéder, par le biais des Paniers, à une alimentation et des produits de qualité est source de valorisation et participe de la préservation la dignité des bénéficiaires.** Cette dimension est mise en avant par les personnes recevant les Paniers, qui sont 92% à déclarer que les légumes issus du Panier ont meilleur goût que ceux vendus ailleurs (graphique 17).

Graphique 17 – Pensez-vous que les légumes du Panier ont meilleur goût que ceux vendus ailleurs ?



Source : questionnaires Agence Phare, 2022.

Lecture : 51% des répondants estiment que les légumes ont totalement un meilleur goût que ceux vendus ailleurs ; n=830

Les partenaires soulignent également cette dimension, rappelant que les situations de précarité sont marquées par une restriction de l'accès à des produits de qualité. L'accès à des **légumes de saison, issus de l'agriculture biologique et locale**, est alors perçu positivement, parce qu'entrant en décalage avec les produits « *de mauvaise qualité* » habituellement proposés dans d'autres dispositifs d'aide alimentaire.

« Ce sont de très beaux légumes, bio. Ce n'est pas parce qu'on est pauvres qu'on doit avoir de pas beaux légumes. » (Partenaire, association d'aide alimentaire classique, Jardin A)

« Ce n'est pas parce que tu es en précarité que tu dois avoir accès à des invendus et des produits alimentaires de mauvaise qualité. » (Partenaire, Epicerie sociale et solidaire, Jardin A)

Au-delà de la qualité intrinsèque perçue des produits, et rattachée notamment aux conditions de leur production, il convient de noter que les légumes des Paniers ne sont pas issus des invendus ou de « restes », comme cela peut être le cas dans d'autres initiatives d'aide alimentaire. En cela, **les Paniers placent davantage les personnes en situation de « consommateurs » que de « bénéficiaires », susceptibles d'avoir accès à une alimentation de qualité sans que cela ne soit perçu comme une relation de charité.** Une encadrante investie dans la mise en œuvre du programme des Paniers Solidaires, compare ainsi l'ancien système de récupération et la distribution de Paniers qui l'a supplanté.

« On a mis en place ce qu'on appelle la distrib, la récup voilà, depuis toujours, mais on a considéré qu'en fait, c'était pas du tout la même chose de recevoir un Panier complet identique à celui des abonnés quoi, c'est pas la même reconnaissance de l'individu [...]. Quand on est sur de la récup, c'est vraiment ce qui reste quoi, alors que là, c'est pas la même considération, c'est vraiment un Panier destiné à une personne. » (Animatrice et encadrante d'ateliers cuisine, Jardin C)

Ainsi, la perception d'accéder à des produits de qualité par le biais de Paniers est un élément important pour préserver la dignité des personnes qui en bénéficient. Elle découle des **conditions de production**

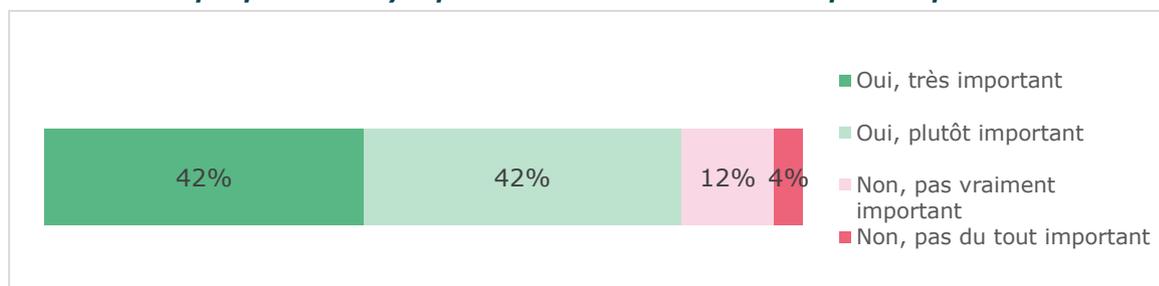
(des produits « bio » et locaux) ainsi que des modalités de présentation des légumes (un Panier entier réservé chaque semaine).

2.2.2. Un Panier payant : atténuer l'asymétrie de la relation

La sortie d'une relation de charité et l'affirmation des personnes recevant les Paniers comme des consommateurs plutôt que comme des bénéficiaires s'explique par ailleurs par le **caractère payant des Paniers**.

Le fait de payer, à moindre coût, le Panier est perçu positivement par les bénéficiaires car il est un élément qui permet de reconnaître la valeur de ce qu'ils reçoivent mais permet aussi de rompre avec une situation « d'assistance ». Pour 84% des enquêtés, payer pour obtenir le Panier est jugé très ou plutôt important (graphique 18).

Graphique 18 – Payer pour obtenir le Panier est-il important pour vous ?



Source : questionnaires Agence Phare, 2022.

Lecture : 42% des répondants indiquent qu'il est très important pour eux de payer le Panier ; n=798

Si les sommes déboursées pour obtenir le Panier sont relativement faibles (72% des répondant·es payent 3 euros ou moins, 25% plus de 3 euros et seulement 3% déclarent ne pas payer le Panier⁷), l'acte de payer permet ainsi aux bénéficiaires du Panier d'être dans **une relation moins asymétrique avec les personnes en charge de la distribution des Paniers, en contribuant à l'échange**.

« Oui, c'est important [de payer], il faut pas faire tout tout du gratuit. Les personnes quand c'est que du gratuit ils ont plus la notion de l'argent. C'est important, parce que c'est de l'assistance, quand tout est gratuit, il faut un minimum, une contribution. » (Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

Pour les bénéficiaires qui connaissent le fonctionnement des Jardins de Cocagne et pour les salarié·es en insertion, le fait de payer peut d'ailleurs être perçu comme d'autant plus important qu'ils **contribuent en cela à faire fonctionner les jardins**.

« Même si on travaille là [au Jardin], c'est pas pour autant qu'on doit payer le Panier à 2,4€ ils auraient pu faire à 10€ aussi, mais ils l'ont fait à 2,4 c'est aussi...c'est aussi je trouve pour nous aider nous salariés à manger plus sainement plus de légumes

⁷ Questionnaire Agence Phare, 2022.

aussi et aussi à aider à contribuer pour le jardin financièrement et tout ça aide aussi. » (Bénéficiaire, F, 25 ans, célibataire, salariée en insertion, Jardin C)

Le paiement des Paniers apparaît donc aussi comme **une façon de rétribuer le travail fourni par d'autres et de reconnaître la valeur de ce qui est dans le Panier**, à la fois en termes de qualité des légumes fournis mais aussi concernant le travail humain derrière la production des Paniers, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant.

« -[Enquêtrice] Et le prix ici ça vous convient ? C'est pas trop cher ?
-[Enquêtée] Non il est trop bien, parce qu'avant j'achetais trop cher [...].
-[Enquêtrice] Et le fait que ce soit payant c'est pas un problème ?
-[Enquêtée] Non parce que les gens ils travaillent, c'est leur travail, c'est leur sueur, donc faut pas manger comme ça [...] ils ont travaillé avec leur sueur, ça se fait pas. » (Bénéficiaire, F, 50 ans, célibataire, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

Cet impact du prix est aussi perçu par les partenaires qui distribuent les Paniers, qui soulignent la différence avec des modes de distribution alimentaire gratuits.

« Il y a un moment dans le mois ils viennent pour leur colis, moi ce que j'ai noté c'est que même si le colis qui est mensuel reste important pour eux, le drive [*moment de distribution du Panier*] a supplanté ça, l'approche est différente. Moi j'ai senti un changement de comportement de la part des bénéficiaires, ils ne sont plus dans une dimension de gêne comme il y avait avec le colis, là le fait de payer ça change, le rapport avec eux est complètement différent, eux ont un regard différent et ça c'est énorme » (Partenaire, association d'aide notamment alimentaire, Jardin B)

Malgré tout, **le prix du programme a parfois pu être une limite pour certains foyers et un frein d'accès pour les ménages les plus précaires**. Comme l'explique la référente d'un Jardin, le prix des Paniers, même à moindre coût, peut représenter une charge trop importante dans le budget de certains ménages. Dans ces situations, repousser les échéances de paiement n'apparaît pas comme une solution pérenne car elle risque de créer des dettes pouvant s'avérer problématique pour les moins dotés.

« -[Enquêtée] Pour certains au début 2-3€ ça semblait ok, mais après avec des accidents de la vie, ou des difficultés avec les budgets, ça a pu être compliqué. (...) On essaye d'être le plus arrangeant mais parfois il y a des limites. Et du coup c'est peut-être pas les servir que de les laisser accumuler des dettes, en disant 'on peut attendre', on se retrouve à 60€ et ça peut paraître une montagne, et souvent c'est le Panier qui part en premier quand il faut faire un choix. » (Responsable programme, Jardin A)

Le fait de payer à moindre coût les Paniers participe donc de la rupture avec une position stigmatisante de « bénéficiaires ».

2.2.3. Rompre avec des contextes de distribution alimentaire stigmatisants et sortir d'une relation d'aide

La préservation de la dignité des personnes recevant les Paniers **s'explique enfin par les contextes dans lesquels ils sont distribués ainsi que par les dynamiques de sortie de relation d'aide que l'accès aux Paniers peut susciter**. Certains contextes de distribution des Paniers permettent en effet de rompre avec d'autres dispositifs d'aide alimentaire qui sont jugés plus stigmatisants (1.2.3.1) ainsi que d'envisager différemment la relation d'aide (1.2.3.2).

2.2.3.1. Des contextes de distribution en rupture avec l'aide alimentaire « classique »

En fonction de l'organisation des jardins mais aussi des partenaires, les temps de distribution des Paniers entrent en **rupture avec les expériences d'aide alimentaire que certaines des personnes ont pu connaître et qu'elles ont vécues comme dégradantes**.

Une partie des enquêtés fait mention d'expériences de distribution alimentaire dans d'autres associations (43% des enquêté·es déclarent avoir déjà eu ou avoir encore recours à l'aide alimentaire d'urgence, voir infographie 1), en amont de leur inscription aux Paniers Solidaires, qui ont pu les **dissuader de recourir à ce type d'aide**. L'impression d'être « jugé » par les bénévoles et le fait de ne pas avoir le choix des produits consommés atteint la dignité des personnes concernées, qui se sentent assignées à une position de bénéficiaires qui « *mendient* ».

« *Moi j'y suis allée [dans une association d'aide alimentaire] une seule fois, je me suis inscrite une année, je suis allée au bout de ma saison, et j'ai dit plus jamais. Certains bénévoles avec des remarques, et j'avais l'impression limite de mendier, et on me l'a fait ressentir. [...] C'est des personnes qui font ressentir ça, qui sont dans le jugement, et puis parfois presque à m'obliger à prendre un type de conserve, alors que je disais au monsieur que je ne mangeais pas ça, qu'il y avait de la viande dedans que je ne mangeais pas ça, et il disait "bah si prenez-le".* » (Bénéficiaire, F, 40 ans env., mariée 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

A l'inverse, **les personnes recevant les Paniers Solidaires ont pu avoir le sentiment d'être davantage respectées sur les temps de distribution par rapport à d'autres dispositifs d'aide alimentaire**. Une bénéficiaire venant récupérer son Panier dans une épicerie solidaire déclare qu'elle est « *écoutée* » lorsqu'elle vient le chercher, le temps de distribution des Paniers apparaissant ainsi comme un moment d'échange entre les « bénéficiaires » et les salarié·es et bénévoles qui l'assurent.

« *Moi je trouve aussi qu'il y a un vrai partage, et une écoute aussi. Et je sais pas vous mais moi je trouve que vous êtes pas jugés. Parce qu'il y a des endroits, déjà vous venez vous êtes dans l'ennui, et en plus on vous regarde de haut.* » (Bénéficiaire, F, 56 ans, veuve, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

La philosophie du programme et la rupture avec des dispositifs d'aide alimentaire instaurant une relation d'aide descendante peut en outre nourrir la **volonté d'une partie des personnes recevant les Paniers de s'engager dans des actions de solidarité voire de devenir bénévole pour certains partenaires**.

Un bénéficiaire explique ainsi qu'il avait le sentiment d'être « un robot » lorsqu'il venait chercher son colis mensuel alimentaire mais que depuis que l'association propose un système de drive, notamment avec le Panier Solidaire, il s'est porté volontaire pour être bénévole, car le modèle de distribution lui semblait plus digne.

Les lieux et modes de distribution des Paniers sont donc particulièrement importants pour maintenir la qualité de l'échange et rompre avec des distributions plus descendantes et « mécaniques ». Cela suppose en effet que les lieux de distribution soient des lieux propices aux échanges, et que l'accueil soit fait de telle sorte à ne pas stigmatiser les personnes qui s'y rendent, en ne les ramenant pas à une position de simples récepteurs. Or la qualité de cet accueil est dépendante des partenaires et il semble que les conditions ne soient pas toujours réunies pour offrir des conditions de distribution en rupture avec des distributions plus classiques de l'aide alimentaire d'urgence. En l'occurrence, les associations spécialisées dans l'aide alimentaire qui distribuent des Paniers semblent avoir le plus de difficultés à proposer des modalités de distribution spécifiques, conviviales et propices aux échanges. Le terrain mené révèle des phénomènes d'éclatement des Paniers dont les contenus sont mélangés aux autres dentées et des modalités de distributions particulièrement descendantes⁸ Un enjeu pour garantir l'impact des Paniers Solidaires et de s'assurer que la diversité des partenaires distributeurs, et en particulier ceux qui sont des acteurs de l'aide alimentaire d'urgence, respectent les modalités et la philosophie de diffusion des Paniers.

2.2.3.2. Sortir d'une relation d'aide

Enfin, un dernier point important à prendre en compte dans le rapport des enquêtés aux Paniers est **le rapport à l'échange et au don**. On retrouve chez les bénéficiaires des Paniers Solidaires une volonté de donner et de partager la distribution avec des proches, ce qui avait déjà été observé dans la précédente étude. L'accès aux Paniers de légumes permet en effet de faire profiter d'autres personnes de ces Paniers (amis, familles, collègues, voisins etc.).

« Vu que j'habite toute seule du coup des fois j'ai un petit peu du mal à finir mes Paniers du coup ce que je fais quand j'en ai encore dans le frigo c'est que je donne à une personne qui ne prend pas de Panier. [...] Par exemple je donne à une collègue qui donne à sa voisine, elle aussi elle prend les Paniers, elle donne à sa voisine qui donne à son collègue qui donne à son beau-fils. » (Bénéficiaire, F, 25 ans, célibataire, salariée en insertion, Jardin C)

Les Paniers Solidaires parviennent donc dans une certaine mesure à toucher des personnes qui ne bénéficient pas directement des Paniers, par le biais de réseaux de solidarité informels. Ainsi, en s'appuyant sur ces systèmes d'entraide préexistants, les Paniers Solidaires pourraient indirectement donner accès aux légumes issus de l'agriculture biologique à d'autres personnes, elles-mêmes en situation de précarité, par le biais des bénéficiaires directs. **Le fait d'être à l'origine du don participe par ailleurs d'une sortie de relation d'aide pour les personnes recevant les Paniers.**

⁸ En l'occurrence, l'enquête quantitative révèle en creux ce phénomène de distribution différent dans les lieux d'aide alimentaire d'urgence. En effet, ces lieux qui mêlent le Panier aux autres denrées distribuées sans respecter la philosophie de distribution n'ont pas été en mesure de diffuser le questionnaire aux bénéficiaires des Paniers.

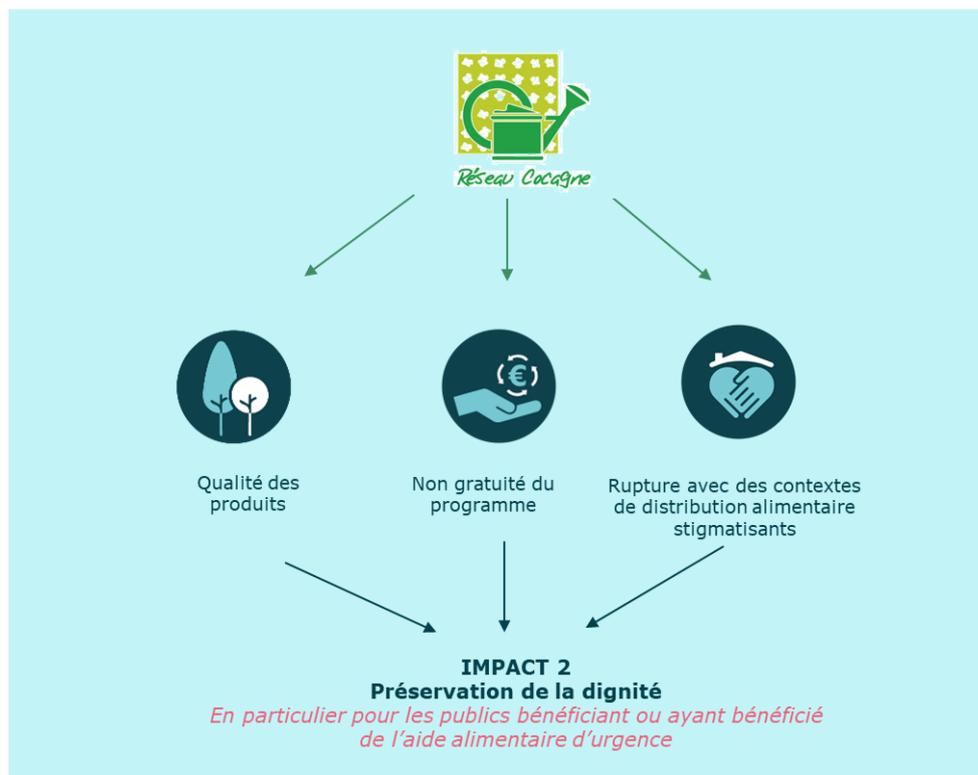
2.2.4. Conclusion de l'impact 2

La préservation de la dignité constitue ainsi le deuxième impact social du programme. **La qualité perçue des légumes, la non-gratuité des Paniers et le maintien de temps d'échanges lors des distributions contribuent à faire du programme des Paniers Solidaires un programme distinct des distributions alimentaires classiques.** En cela, le programme permet aux personnes qui récupèrent les Paniers de sortir d'une relation de simples bénéficiaires en leur permettant de contribuer financièrement à la production des légumes voire de s'inscrire dans des réseaux de solidarité plus larges.

Cependant, l'évaluation invite à **rester vigilant sur cet impact dans la mesure où le contexte sanitaire d'une part mais également les modalités de distribution des Paniers par certains partenaires ne garantissent pas un moment de convivialité et tend à se rapprocher une distribution alimentaire classique, moins propice à préserver la dignité des bénéficiaires.**

De surcroît, dans de rares cas, le caractère payant du Panier et la constitution du Panier comme un tout ne sont pas respectés si bien que, dans ces situations, cet impact s'observe de façon moins marquée.

Schéma 2 – Impact 2 : La préservation de la dignité des bénéficiaires



2.3. Impact 3 : autour du Panier, des activités vectrices de lien social ?

Au-delà des deux premiers impacts identifiés, les Paniers Solidaires semblent participer plus largement à la création de lien social (2.3.1), mais cet effet se vérifie peu en raison des obstacles observés, sur la période récente, à la réalisation d'activités collectives (2.3.2).

L'intégration sociale, et plus précisément la rupture avec certaines situations d'isolement, avait été identifiée comme un impact des Paniers Solidaires lors de la précédente étude portant sur le programme 30 000 Paniers Solidaires. Cet impact reposait sur le fait qu'un certain nombre d'activités ayant lieu autour des Paniers (temps de distribution, organisation de repas, ateliers cuisine, visite des Jardins, etc.) contribuaient à créer du lien entre les bénéficiaires et les professionnels des Jardins.

L'impact du programme sur le lien social se retrouve moins dans l'enquête qualitative menée cette année, ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire et les restrictions qui ont grandement limité la tenue de moments collectifs et conviviaux, mais aussi par **le changement d'échelle important des Paniers Solidaires**, qui a entraîné une diversification rapide des partenaires, dont une partie aujourd'hui pourrait être moins au fait de la philosophie originelle du programme et moins à même de mettre en place des activités autour du Panier, propice à la construction de lien social.

2.3.1. Un impact dépendant des activités réalisées autour de la distribution des Paniers

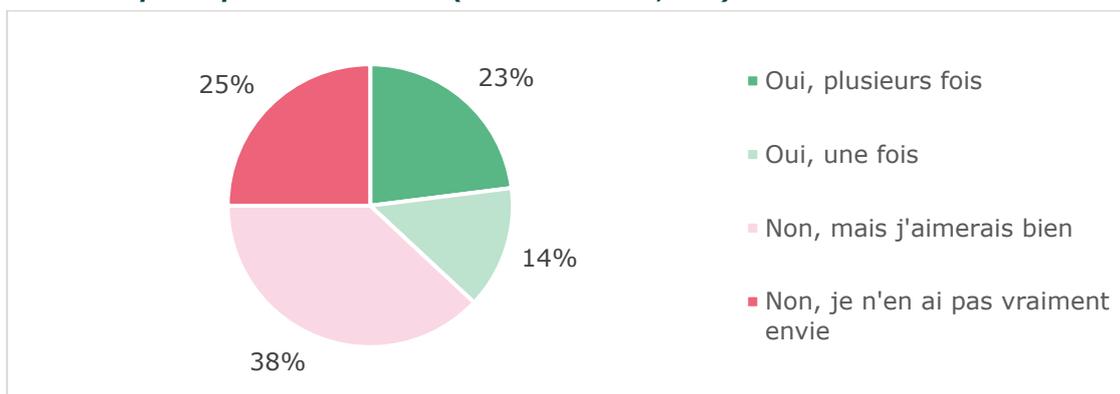
2.3.1.1. Un contexte peu favorable à l'organisation d'ateliers

Entre 2018 et 2022, il semble que **le nombre de participant-es aux activités réalisées autour de la distribution des Paniers soit en diminution** (passant de 41%⁹ des bénéficiaires à 37%) alors même que plus du tiers des enquêté-es de 2018 déclaraient vouloir participer à un atelier (36% des répondant-es ayant choisi la modalité de réponse « non, mais j'aimerais bien » à la question « Avez-vous participé à un atelier ? »). Ce résultat n'est pas étonnant au regard des contraintes sanitaires spécifiques engendrées par la période récente et tend au contraire à montrer **que les activités collectives n'ont pas complètement été paralysées**. De ce point de vue, les conventions de partenariat conçues par les Jardins engageant quasi-systématiquement les partenaires à développer des ateliers semblent avoir limité les effets négatifs des contraintes sanitaires sur l'organisation d'ateliers.

Ces temps d'ateliers proposés autour du programme suscitent toujours **un attrait important** : 38% des enquêté-es déclarent ne pas avoir participé à ce type d'atelier mais qu'ils et elles aimeraient pouvoir le faire (graphique 19). Cela plaide pour une reprise de ces ateliers et des attentes non négligeables dans ce domaine.

⁹ Monfort M. et Réguer-Petit M. Evaluation d'impact social du programme 30 000 Paniers Solidaires, Agence Phare, 2018.

Graphique 19 – Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, avez-vous eu l’occasion de participer à des ateliers (ateliers cuisine, etc.) en lien avec le Panier ?

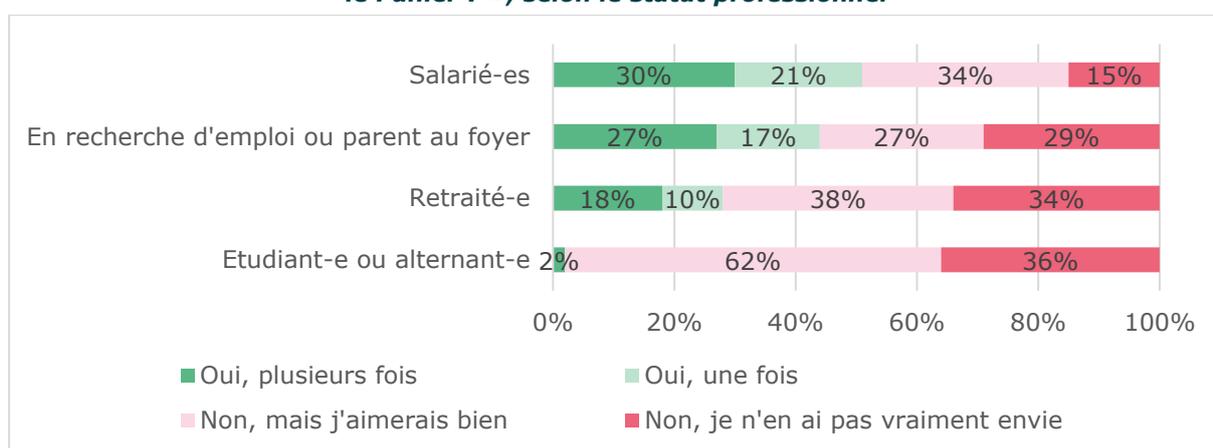


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=755.

Lecture : 23% des répondant-es déclarent qu’ils ont participé à plusieurs ateliers en lien avec le Panier depuis qu’ils ont régulièrement accès au Panier.

Surtout, dans ce contexte sanitaire particulier, on constate des disparités importantes de participation aux ateliers en fonction des caractéristiques des enquêté-es et leur fréquence d’accès au Paniers. **Concernant d’abord les caractéristiques des enquêté-es, on observe sans surprise, les salarié-es sont celles et ceux qui ont le plus participé à ce type d’ateliers.** En revanche, les **étudiant-es sont surreprésenté-es parmi les « non-participant-es »** (graphique 20). De manière liée, plus de la moitié des répondant-es entre 18 et 25 ans (53%) déclarent qu’ils n’ont jamais participé à un atelier mais aimeraient pouvoir le faire.

Graphique 20 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, avez-vous eu l’occasion de participer à des ateliers (ateliers cuisine, etc.) en lien avec le Panier ? », selon le statut professionnel



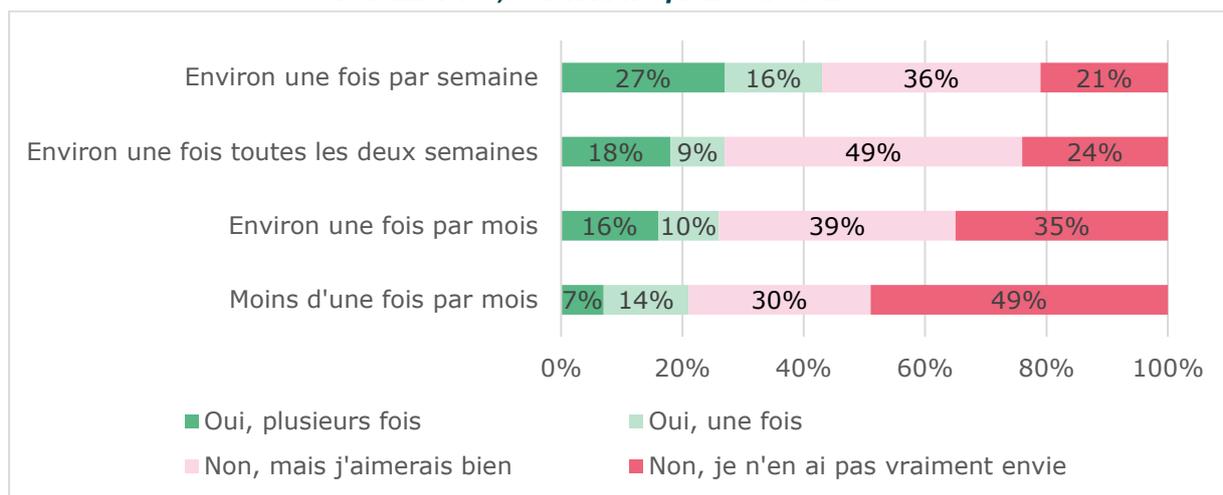
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=672.

Lecture : 30% des salarié-es déclarent qu’ils ont participé à plusieurs ateliers en lien avec le Panier depuis qu’ils ont régulièrement accès au Panier.

Concernant ensuite la **fréquence de distribution des Paniers, on observe que les personnes recevant le Panier de façon hebdomadaire sont également celles qui participent plus souvent à**

des ateliers (graphique 21). On note également que le fait de récupérer le Panier de façon irrégulière influe sur un désintérêt pour les activités collectives qui peuvent y être associées (près d'un-e répondant-e sur deux déclarent ne pas avoir envie de participer à un atelier) et questionne une fois encore sur l'impact du Panier lorsqu'il est distribué de façon très irrégulière.

Graphique 21 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement accès au Panier, avez-vous eu l'occasion de participer à des ateliers (ateliers cuisine, etc.) en lien avec le Panier ? », selon la fréquence de collecte



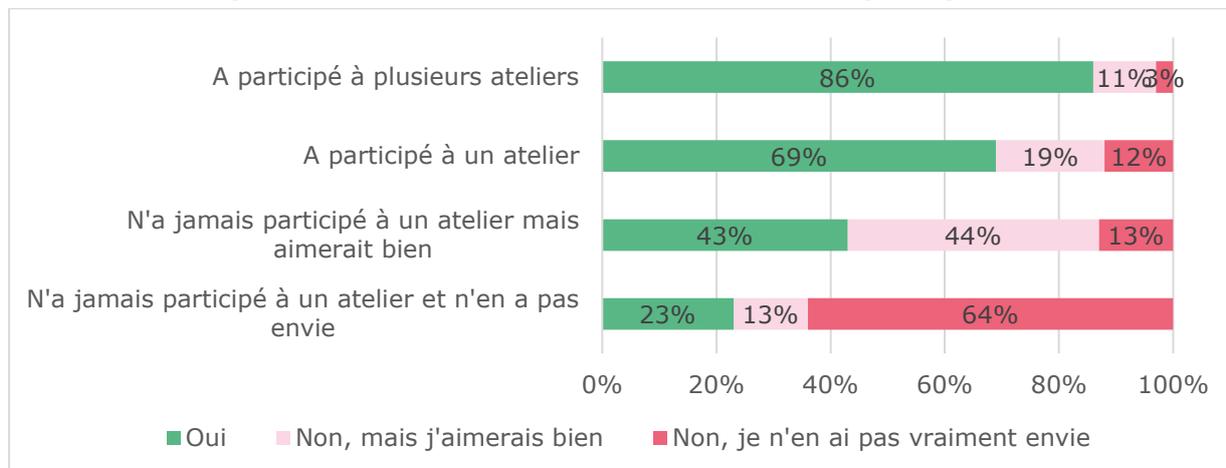
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=755.

Lecture : 27% des répondant-es qui récupèrent le Panier environ une fois par semaine déclarent qu'ils ont participé à plusieurs ateliers en lien avec le Panier depuis qu'ils ont régulièrement accès au Panier.

2.3.1.2. Le potentiel de création de lien autour du programme

Si la participation à des ateliers est moins marquée en 2022 qu'en 2018, **l'enquête confirme toutefois les apports pour les bénéficiaires de ces temps collectifs**. Parmi les personnes ayant participé à plusieurs ateliers, il·elles sont en effet 86% à déclarer avoir créé de nouvelles relations sociales alors que cela concerne deux fois moins de répondant-es parmi celles et ceux qui n'ont jamais participé à un atelier mais aimeraient pouvoir le faire (graphique 22).

Graphique 22 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement un Panier, avez-vous eu l’occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d’ateliers ? », selon la participation à des ateliers



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=628.

Lecture : 86% des répondant-es qui ont participé à plusieurs ateliers déclarent qu'ils ont eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d'ateliers.

Au-delà de l'appropriation des légumes des Paniers qu'ils favorisent, ce sont en effet les rencontres et la mise en relation avec d'autres personnes qui sont particulièrement appréciées par les participant-es aux ateliers.

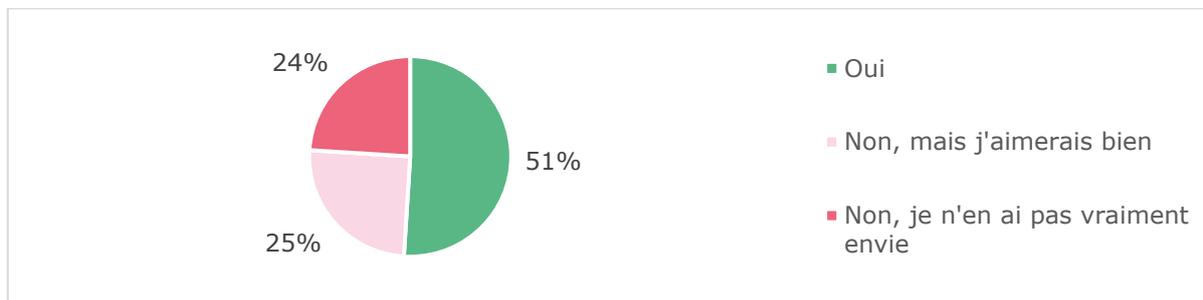
« **Oui j'aime bien, ça fait le contact. C'est pas seulement pour la cuisine mais c'est aussi pour le contact humain, de voir d'autres personnes. Vu que je me sens un peu seul, ça permet d'avoir un peu de sociabilité. C'est un prétexte, je sais cuisiner, enfin, voilà.** » (Bénéficiaire, H, 40 ans env., divorcé 1 enfant, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

« **[Les ateliers cuisine] Oui ça m'a aidé sur les recettes mais surtout ça m'a aidé moralement, parce que quand on perd son travail au bout d'un certain nombre d'années c'est difficile, moralement, et on n'est pas forcément aidé. Et le fait de voir du monde, de rigoler, on ne voit plus le temps passer. Donc quand ils m'ont rappelé pour le travail j'avais pas vu le temps passer** » (Bénéficiaire, F, 56 ans, veuve, accès au Panier via une épicerie solidaire, Jardin A)

Ces temps apparaissent comme générateurs de liens et rompent avec le sentiment de solitude des personnes qui y participent. De fait, la moitié des répondant-es déclarent avoir créé des relations nouvelles avec des personnes rencontrées autour des Paniers (graphique 23). Notons que, alors que les activités collectives ont été moins fréquentes en 2021-2022 qu'en 2018, la proportion de répondant-es témoignant de nouvelles relations rencontrées lors des ateliers ou sur les lieux de récupération du Panier est en hausse (passant de 46%¹⁰ à 51%). Cela révèle en creux l'importance des situations de solitude engendrées par la crise Covid et le **vecteur de lien social que constitue le Panier.**

¹⁰ Monfort M. et Réguer-Petit M. Evaluation d'impact social du programme 30 000 Paniers Solidaires, Agence Phare, 2018.

Graphique 23 – Depuis que vous avez régulièrement un Panier, avez-vous eu l’occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d’ateliers ?



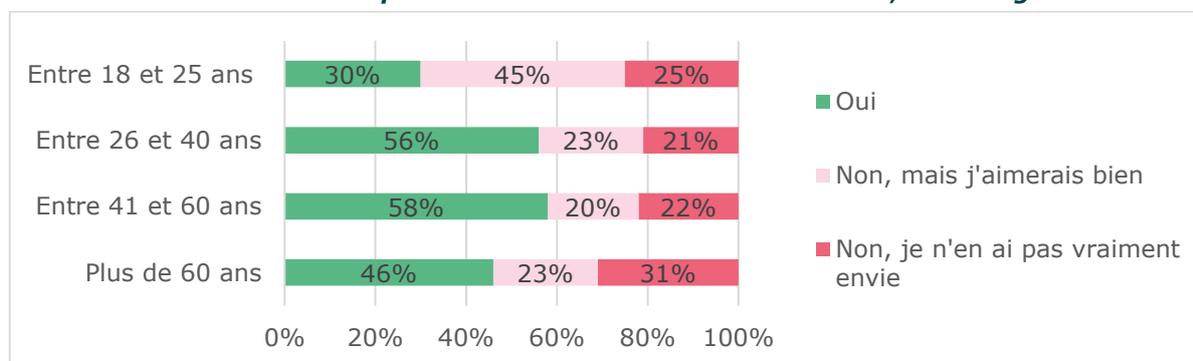
Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=755.

Lecture : 51% des répondant-es déclarent qu’ils ont eu l’occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d’ateliers.

Il semble néanmoins que l’effet du Panier, et notamment des temps de récupération et de la participation à des activités collectives autour de celui-ci sur la création de lien social varie selon les profils des bénéficiaires et les modalités de mise en œuvre du programme.

Concernant d’abord les **profils des bénéficiaires**, on remarque que les **plus jeunes sont les moins concernés par la création de lien social lié à l’accès au Panier mais les plus en demande à ce niveau** (graphique 24). Cela peut se comprendre par l’importance de l’isolement des jeunes, en particulier des étudiant-es, subis pendant et à la suite de la crise Covid. Par ailleurs, alors qu’en 2018 les plus âgé-es étaient surreprésenté-es parmi celles et ceux qui créaient du lien, cela ne s’observe plus en 2022. Ce résultat peut être analysé à l’aune des précautions prises par les populations les plus âgées dans leurs interactions sociales, affectant leur propension à profiter des temps de récupération du Panier comme de temps de sociabilité. Par ailleurs, on observe sans surprise un effet du statut professionnel sur la création de lien social avec 72% des salarié-es qui déclarent avoir créé des liens autour des Paniers contre 14% des étudiant-es et alternant-es (49% des demandeur-ses d’emplois et parents au foyer et 45% des retraité-es). Cet effet fort sur les salarié-es en insertion est à lire à l’aune de l’expérience globale de leur activité de maraîchage sur le Jardin et ne peut pas être complètement imputée au Panier.

Graphique 24 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement un Panier, avez-vous eu l’occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d’ateliers ? », selon l’âge

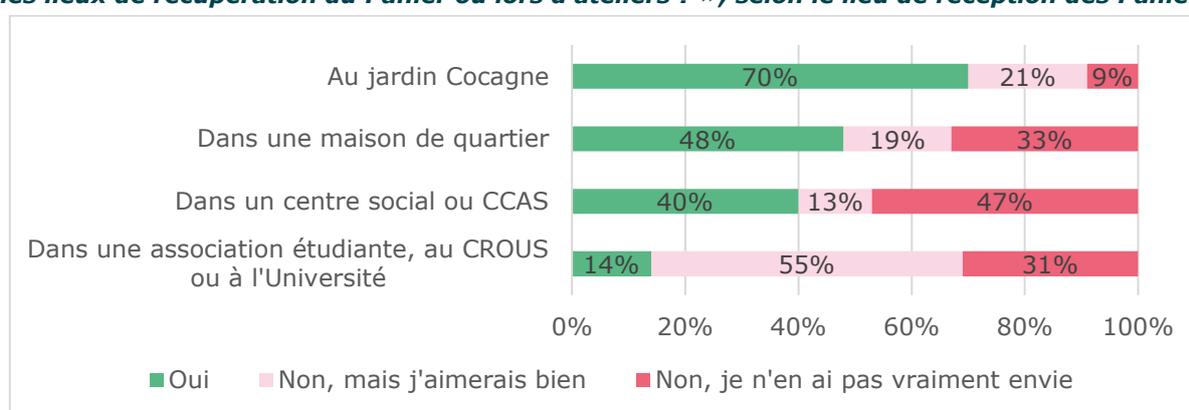


Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=656.

Lecture : 30% des répondant-es entre 18 et 25 ans déclarent qu’ils ont eu l’occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d’ateliers.

Concernant ensuite l'effet des **modalités de mise en œuvre du programme** sur la création de lien social, l'enquête réalisée en 2022 confirme les résultats de 2018 qui montraient une variation de l'impact du programme sur le lien social en fonction du lieu de distribution des Paniers. En l'occurrence, on constate que les liens se développent plus fréquemment lorsque les Paniers sont distribués sur les Jardins, dans le local d'une autre association ou dans un centre social mais assez peu en épicerie ou à l'Université¹¹. Sur ce point, il est important de noter le **décalage entre la demande des étudiant-es dans ce domaine et la faible création de lien social sur les lieux qu'ils et elles fréquentent**.

Graphique 25 – Réponses à la question « Depuis que vous avez régulièrement un Panier, avez-vous eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d'ateliers ? », selon le lieu de réception des Paniers



Source : questionnaires Agence Phare, 2022, n=541.

Lecture : 70% des répondant-es qui récupèrent les Paniers sur les Jardins déclarent qu'ils ont eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de récupération du Panier ou lors d'ateliers.

Les temps collectifs de type atelier semblent donc toujours particulièrement intéressants, au-delà de la seule distribution alimentaire, parce qu'ils répondent à un besoin de lien social prégnant.

2.3.2. Des obstacles importants à la réalisation d'activités collectives

Il apparaît toutefois que cet impact est largement **fonction de la capacité des Jardins et de leurs partenaires à mettre en place des activités autour de la distribution des Paniers Solidaires ainsi que des modalités de réalisation de ces activités**. Trois types d'obstacles à la mise en place de temps collectifs dans des conditions propices au lien social sont relevés.

¹¹ L'enquête quantitative ne permet pas de conclure quant à l'importance ou la faiblesse de lien social créé pour les personnes récupérant le Panier sur un lieu de l'aide alimentaire d'urgence car trop peu de partenaires de ce secteur ont diffusé le questionnaire.

Tout d'abord, **la crise sanitaire et les restrictions qui ont suivi ont empêché ou freiné la tenue de ces activités**, dont un certain nombre ont dû être annulées. Cet obstacle concerne les Jardins comme les partenaires.

« On a planifié trois ateliers qui ont dû être annulés à chaque fois à cause des confinements » (Partenaire, association d'aide notamment alimentaire, Jardin B)

Ensuite, **l'organisation de ces temps nécessite des ressources financières, matérielles et humaines** dont les structures partenaires ne disposent pas toujours. Mener ces activités demande donc pour les Jardins comme pour les partenaires de trouver des sources de financement, *via* le Réseau Cocagne mais aussi d'autres potentiels financeurs, pour développer des ateliers.

« Non ça fait à peu près trois quatre ans que ça existe plus [*les ateliers cuisine*], avant il y avait un atelier cuisine, mais maintenant on le fait plus parce qu'on n'a pas les gens pour faire ça. » (Partenaire, association d'aide alimentaire classique, Jardin A)

Du fait d'une difficulté à rassembler les ressources nécessaires, **les temps collectifs et de distribution des Paniers Solidaires sont parfois dilués dans les autres activités** de la structure et ne fait pas partie d'un « *temps sanctuarisé* » comme cela peut être le cas dans d'autres systèmes d'associations, notamment d'AMAP.

« Eh bien je dirais que [*le temps de distribution des Paniers*] il est pas ouf ouf, je dirais qu'il y a pas un temps dédié à la distribution des Paniers [...]. Là c'est deux employés des Jardins qui viennent, qui mettent les Paniers dans le meuble, [...] nous on les met de côté parce que généralement ils sont réservés, et quand les bénéficiaires viennent faire leurs courses on va les chercher, mais ça fait partie intégrante de leurs courses. Il n'y a pas un moment dédié aux Paniers Solidaires. [...] Des fois je me dis que ça pourrait être bien parfois, mais après je sais qu'on a pas toujours le temps, mais par exemple une fois tous les trois mois un maraicher du Jardin qui vient pour expliquer un peu aux gens. » (Partenaire, Epicerie sociale et solidaire, Jardin A)

Enfin, **certains partenaires sont réticents à la tenue d'activités collectives**. L'un des partenaires (une association de distribution alimentaire) indique par exemple ne pas souhaiter organiser d'actions collectives avec le Jardin, ne voyant pas l'intérêt d'y emmener les bénéficiaires des Paniers. Dans ce cas précis, la **réticence est liée pour une part à la méconnaissance du fonctionnement du programme** des Paniers Solidaires (le partenaire ne sait pas que les Paniers sont à moindre coût) mais aussi à une faible perception de la plus-value de faire connaître les lieux de productions des légumes.

« Aller dans les jardins je sais pas si ça leur apporterait grand-chose. Moi je pense que [...] ça ne leur apportera rien, parce que les Paniers c'est relativement onéreux, quand on veut commander un Panier, ce sont des Paniers que les gens ne peuvent pas s'offrir, ça ne leur apportera rien de plus, pas plus pour nous, que de savoir où sont les légumes. » (Partenaire, association d'aide alimentaire classique, Jardin A)

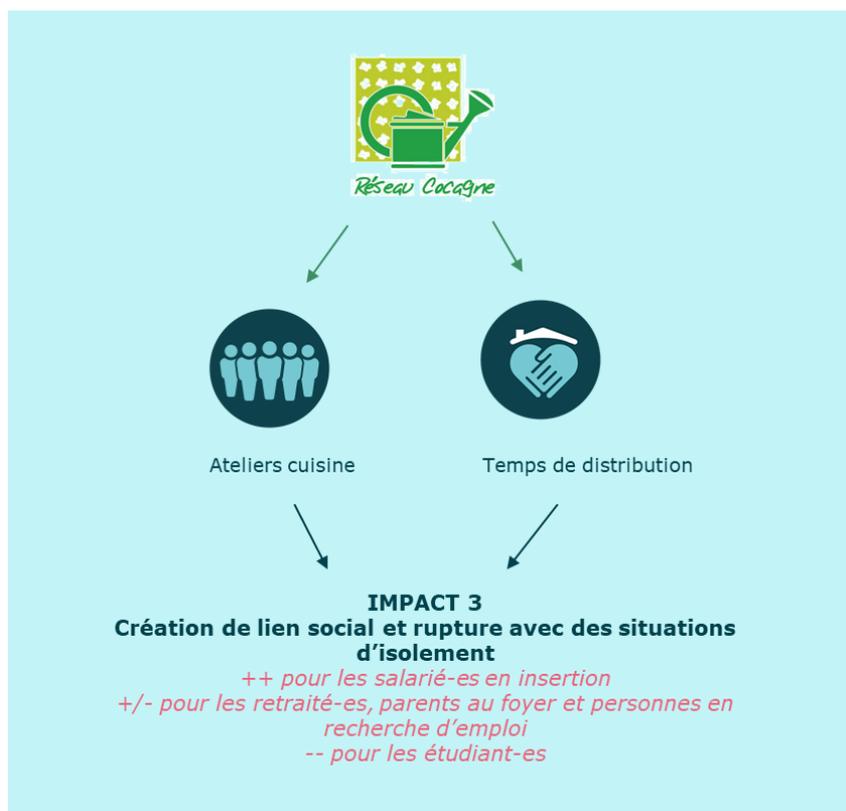
La diversification et l'accroissement rapide du nombre de partenaires avec le changement d'échelle des Paniers Solidaires est donc à suivre avec attention pour **s'assurer de la pérennité de la philosophie initiale du projet et donc de l'impact sur la création de lien social**.

2.3.3. Conclusion de l'impact 3

L'impact concernant la création d'un lien social est donc plus faible cette année en raison du contexte sanitaire, de la difficulté à mobiliser les ressources nécessaires pour mener des activités collectives et de l'intégration au programme, dans le cadre d'un changement d'échelle rapide, de certains partenaires qui ne sont pas en phase avec la philosophie initiale des Paniers Solidaires. En creux, **cela confirme l'orientation initiale du programme en révélant l'importance de temps de distribution conviviaux, des ateliers et autres activités annexes aux Paniers Solidaires.**

Afin d'encourager l'organisation de temps collectifs et d'activités vectrices de lien social, il pourrait être nécessaire de **favoriser plus de liens et de conventions de partenariats entre le Jardin et les partenaires pour s'assurer que la philosophie des temps de distribution des Paniers soit garantie, mais aussi éventuellement pour que les Jardins aient la possibilité d'impulser une vraie dynamique avec leurs partenaires autour de la distribution**, avec par exemple la tenue d'ateliers cuisine menés conjointement, la présence de maraîchers des Jardins chez les partenaires, des visites régulières des Jardins par les bénéficiaires, etc.

Schéma 3 – Impact 3 : La création de lien social et la rupture avec des situations d'isolement



3.

Réflexions stratégiques

L'évaluation menée invite à dresser certaines réflexions stratégiques en se plaçant au niveau des Jardins qui participent au programme (3.1), au niveau des partenaires (3.2) et au niveau des publics touchés par le programme (3.3).

3.1. Au niveau des Jardins : un programme au sein d'un projet associatif plus global

Pour les Jardins qui adhèrent au programme, celui-ci s'inscrit souvent dans la **continuité d'actions d'ouverture déjà engagées, notamment vers des publics en situation de précarité**. Des Paniers à moindre coût pouvaient être distribués antérieurement hors du cadre des Paniers Solidaires et des ateliers pouvaient déjà être mis en œuvre.

« Quand on a eu la proposition du nouveau lieu [un bâtiment et des terres que l'association a récemment acquis] on s'est dit assez vite là il y a quelque chose à faire il y a un super potentiel et donc du coup sur cette proposition qu'on nous a faite, on a intégré le programme Paniers Solidaires, sur la base de ce qu'on faisait déjà : des ateliers et de la récup. » (Responsable du programme, Jardin C)

« Pendant toute cette période on avait mis en place des Paniers étudiants [avec des associations étudiantes] sur lesquels on ne faisait aucune marge, ça n'avait rien à voir avec le programme Paniers Solidaires lui-même mais quand même on l'avait mis en place ça fonctionnait plutôt bien. » (Responsable du programme, Jardin C)

Le fait de participer au programme des Paniers Solidaires ne s'inscrit donc pas forcément en rupture avec les activités antérieures mises en place sur le Jardin mais favorise l'émergence d'une dynamique d'ampleur en direction des publics en situation de grande précarité. Même si cela a été moins visible en raison du contexte sanitaire, le programme permet d'impulser et de renforcer des actions diversifiées pour ces publics (ateliers cuisine, ateliers récup', visites de jardins, cuisines ouvertes, etc.)

En intégrant le programme des Paniers Solidaires, au-delà de **l'accompagnement financier** octroyé par le Réseau Cocagne garantissant une certaine puissance des actions en faveur des publics en situation de précarité, les Jardins bénéficient :

- Du **cadre global** proposé par le programme (programme « clé en main » proposant des règles d'usage et des principes actés) ;
- Des **outils de communication** existants (site internet, évaluation antérieure, etc.) permettant de faciliter la construction de partenariats à l'échelle locale ;
- De **l'inscription dans un réseau** de jardins développant des actions en faveur des populations en situation de précarité.

Enfin, le fait de participer au programme des Paniers Solidaires permet aux Jardins de jouir d'une image **d'acteur de l'innovation sociale** et de **diversifier leurs partenariats**. De ce point de vue, les Paniers Solidaires participent du renforcement de l'ancrage territorial de certains Jardins en les rapprochant d'acteurs dont ils étaient jusqu'à présent relativement éloignés (notamment les CROUS, les associations étudiantes, des Maisons de Quartier, des CCAS, ...).

D'un point de vue stratégique, cela invite à :

- Poursuivre l'accompagnement des Jardins autour du dispositif, en particulier dans la période post-pandémie, pour les accompagner dans la reprise des partenariats et des activités associées à la distribution des Paniers ;
- Renforcer les outils permettant de cadrer les partenariats (cf. point suivant) pour garantir un recours aux Paniers fidèle aux valeurs défendues par le dispositif.

3.2. Au niveau des partenaires : des effets variés et un risque de dissolution des impacts des Paniers Solidaires

L'enquête de terrain, notamment auprès des partenaires, révèle des effets différenciés du recours au programme des Paniers Solidaires sur les partenaires. En l'occurrence, on note **quatre types d'effets différents consécutifs à l'entrée des partenaires dans le programme**. L'accès aux Paniers leur permet :

- D'augmenter des denrées alimentaires à distribuer ;
- D'améliorer de la qualité des produits alimentaires distribués ;
- D'améliorer leur ancrage environnemental ;
- Et/ou de diversifier leurs activités, notamment par l'ouverture à l'aide alimentaire.

Ces effets **varient selon les types de partenaires considérés et selon la façon dont ils mobilisent le programme** (cf. tableau 2). On remarque ainsi que les effets sur l'amélioration de la qualité des produits alimentaires ou l'ancrage environnemental ne se retrouve que dans le cas de partenaires qui adhèrent à la philosophie des Paniers en termes de valeurs et d'activités annexes. Pour certains, cela se traduit même par une transformation des représentations et stéréotypes qu'ils avaient à l'égard des publics en situation de précarité et de leur rapport à l'alimentation.

« On peut avoir l'image de famille en situation de précarité égal malbouffe mais grâce aux Paniers du réseau de Cocagne, moi je me suis pris une claque. » ((Partenaire, association d'aide notamment alimentaire, Jardin B)

En revanche, pour certains acteurs de l'aide alimentaire d'urgence, les Paniers Solidaires ne constituent qu'une source parmi d'autres de denrées alimentaires si bien qu'ils sont déstructurés et que la philosophie de distribution des Paniers s'en trouve affectée.

Aussi, **selon les types de partenaires et la façon dont ils adhèrent aux valeurs du programme, les impacts sur les bénéficiaires finaux sont très diversifiés.**

Tableau 2 - Diversité des apports des Paniers Solidaires sur les partenaires et effets sur les impacts pour les bénéficiaires.

Apport pour le partenaire	Accès à des denrées alimentaires	Amélioration de la qualité de l'aide alimentaire	Diversification des activités par l'ouverture à l'aide alimentaire	Amélioration de l'ancrage environnemental
Type de partenaire concerné par cet apport	Acteurs de l'aide alimentaire d'urgence	Acteurs de l'aide alimentaire d'urgence	Associations d'aides aux personnes en situation de précarité (hors aide alimentaire)	Associations ciblant des personnes en situation de précarité ayant déjà une identité environnementale forte
Modalités de distribution des Paniers Solidaires	Paniers déstructurés, légumes proposés à l'unité parmi d'autres produits alimentaires	Paniers distribués avec peu ou pas d'activités autour, ni de discours sur la spécificité du Panier.	Distribution « simple » (pas associée à des activités spécifiques de types ateliers cuisine)	Distribution accompagnée d'ateliers et de valorisation des produits « bio »/locaux dans le Panier
Fidélité aux valeurs du programme Paniers Solidaires	-	+	+	+++
Impacts sur les bénéficiaires des Paniers	-	++	+	+++

D'un point de vue stratégique, ces résultats invitent à la vigilance quant aux conditions partenariales nécessaires pour garantir les effets du programme. Si la flexibilité du programme semble nécessaire pour qu'il puisse s'adapter à une diversité de publics, de territoires, de partenaires, certains aspects de celui-ci (le Panier comme un tout, des contextes de distribution dignes, la mise en place d'activités autour du Panier, le prix modéré du Panier) semblent être nécessaires à l'émergence d'impacts importants et diversifiés sur les publics qui en bénéficient. Trois enjeux semblent donc émerger :

- Communiquer et rappeler la philosophie du programme à l'ensemble des partenaires ;
- Acter les points invariants du programme, ceux sur lesquels la flexibilité n'est pas possible au risque de rompre le partenariat ;

- Travailler sur la façon dont les Jardins peuvent soutenir les partenaires dans la mise en place d'activités annexes au Panier (ateliers cuisine, visite du jardin etc.).

Notons enfin que, dans le contexte lié au Covid, certains Jardins ont eu des difficultés à pérenniser et à créer de nouveaux partenariats.

Il semble donc, d'un point de vue général, qu'il est nécessaire de consolider la politique de partenariat du programme autant d'un point de vue qualitatif (qualité des partenariats et respect des valeurs du programme) que quantitatif (nombre de partenariats et pérennité de ceux-ci).

3.3. Au niveau des publics : une différence entre les publics touchés et les publics ciblés ?

L'enquête menée montre que les impacts du programme varient selon les profils des publics (tableau 3).

Tableau 3 - Diversité des impacts selon les profils des publics

	Impact 1 : Améliorer la consommation alimentaire	Impact 2 : Préserver la dignité des personnes	Impact 3 : Développer le lien social
Salarié-es en insertion	+	+/-	++
Personnes en recherche d'emploi ou parents au foyer	+/-	++	+/-
Retraité-es	+/-	+/-	+/-
Etudiant-es ou alternant-es	++	+/-	--

D'un point de vue stratégique et pour améliorer les impacts du programme, les Jardins doivent donc être vigilants à ce que les impacts soient similaires sur la diversité des types de publics, en particulier lorsqu'ils expriment des attentes dans un domaine précis (à l'instar des étudiantes dans la création de lien social et la rupture avec des situations d'isolement).

Par ailleurs, comme en 2018, on observe l'absence de publics jeunes non étudiant·es touché·es par le Panier. Or, ces publics sont surreprésentés parmi les populations précaires. Plus largement pour diversifier les publics touchés par le programme, des initiatives existent déjà et méritent d'être poursuivies pour toucher des publics précaires qui restent peu touchés. Ces initiatives sont plurielles :

- La mise en place de jardins nourriciers ;
- Des ateliers cuisine ouverts en milieu urbain ;
- Etc.

On peut imaginer d'autres solutions, comme l'ouverture de la cuisine des Jardins (ou de partenaires) sur certains horaires pour que des personnes ne disposant pas du matériel chez eux (étudiant·es, résident·es en foyer, etc.) puissent cuisiner et repartir avec leur production.

Les enjeux des Jardins pour toucher une plus grande diversité de publics seront de :

- S'inspirer des initiatives en faveur des populations en situation de précarité mises en place par certains Jardins pour enrichir le programme des Paniers Solidaires ou, éventuellement, le diversifier ou en créant de nouveaux programmes à destination de ces populations ;
- De créer des partenariats nouveaux.

4.

Conclusion

L'évaluation des Paniers Solidaires met donc en évidence trois types d'impacts des Paniers Solidaires (schéma 4) sur ses bénéficiaires en prouvant d'abord **la transformation des pratiques alimentaires consécutives à l'accès au Panier**. Ce premier impact agit particulièrement sur les publics les plus éloignés de la consommation de légumes et en particulier les publics jeunes et étudiants. L'évaluation montre ensuite la **préservation de la dignité de personnes en situation de grande précarité**, ayant recours à l'aide alimentaire, permise par les spécificités du programme liées au caractère payant du Panier, à la qualité des biens qui le constituent et à ses modalités de distribution (qui sont néanmoins très variables d'un partenaire à l'autre). Cet impact sur la dignité des personnes est particulièrement visible dans le cas de publics précaires qui ont eu ou ont toujours recours à de l'aide alimentaire d'urgence. Enfin, un troisième impact relève de **la rupture avec des situations de solitude et la création de lien social**, il semble que le contexte sanitaire d'une part, et le manque d'adhésion à l'ensemble des valeurs et modalités de mise en œuvre du programme par certains partenaire d'autre part, affecte en partie l'émergence de cet impact, en même temps qu'il souligne l'importance des activités annexes à la distribution *stricto sensu* (ateliers, visites, etc.). Cet impact, particulièrement visible chez les salarié-es en insertion qui bénéficient d'un cadre de socialisation sur les Jardins qui dépasse les Paniers Solidaires reste en revanche très limité sur les étudiant-es pourtant en demande de lien social. Cela invite à poursuivre les actions collectives et de convivialité, et de les développer auprès du public jeune et étudiant récupérant des Paniers.

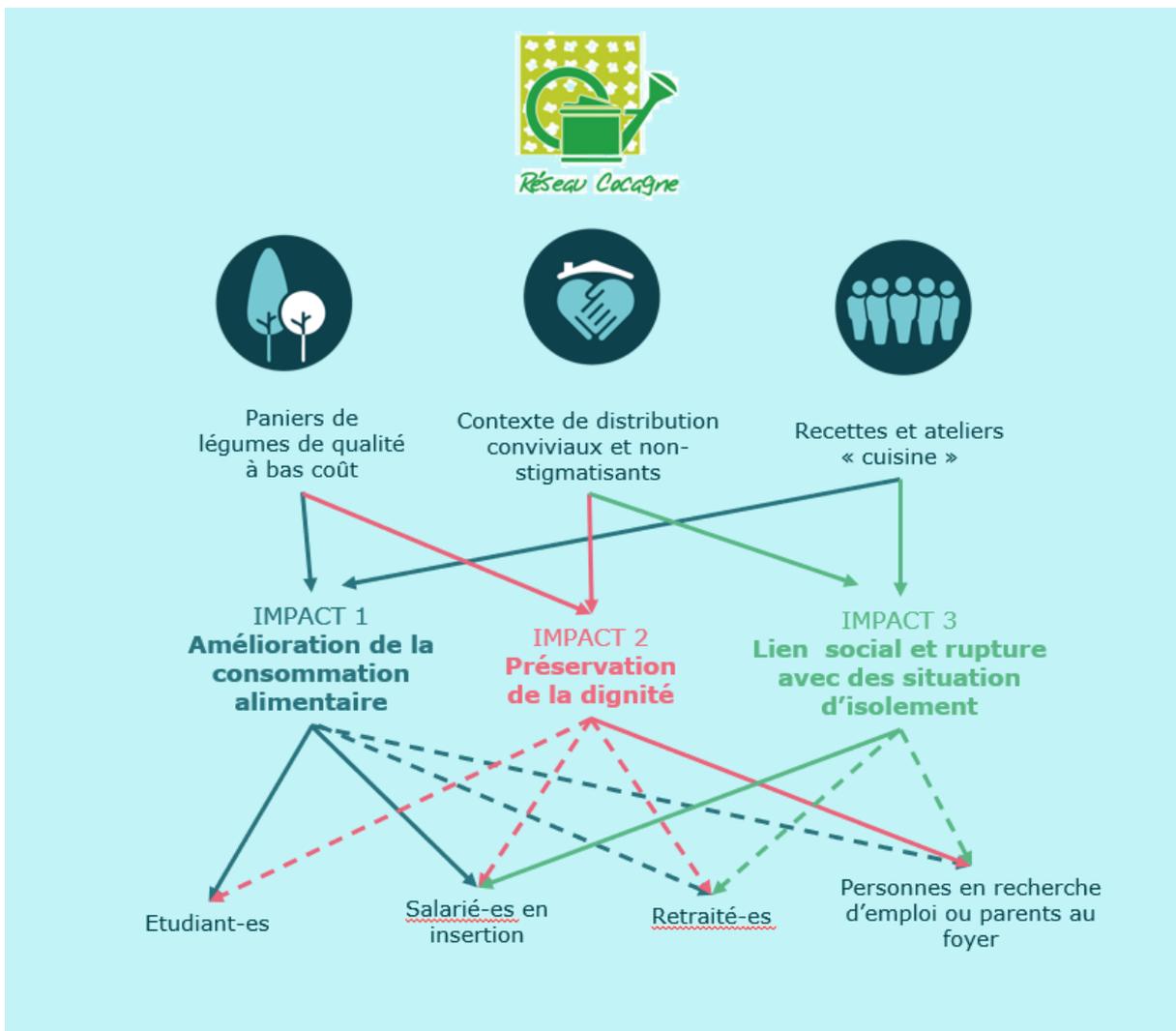
Notons que l'impact relevant d'une sensibilisation environnementale des bénéficiaires, identifié de façon relativement nuancée lors de l'évaluation d'impact du programme réalisé en 2018, ne semble pas être observable trois ans plus tard. Cela peut s'expliquer par deux hypothèses complémentaires. D'abord, cela peut se comprendre à l'aune des discours sur l'environnement et sur l'agriculture biologique diffusés dans les ateliers – dont on a vu qu'ils ont moins eu lieu en raison du contexte et de certains partenariats. Ensuite, la moindre visibilité de cet impact peut se comprendre à l'aune de la sensibilisation environnementale

grandissante de la population en générale si bien que les Paniers et les activités qui l’accompagnent jouent peut-être désormais moins un rôle de déclencheur de cette sensibilité.

Enfin, l’évaluation permet de mener des réflexions d’ordre stratégique en se positionnant à trois niveaux :

- **Au niveau des Jardins**, l’évaluation permet de questionner les conditions d’adhésion et les apports du programme pour chaque Jardin ;
- **Au niveau des partenaires**, l’évaluation permet d’interroger la diversité des partenariats existant et la façon dont ils peuvent affecter les impacts du programme. Cela invite à se saisir de la question du contenu des partenariats dans un contexte de croissance du programme et pour penser l’après pandémie ;
- **Au niveau des publics**, l’évaluation permet d’interroger la diversité des publics touchés et les impacts différenciés selon les caractéristiques des publics.

Schéma 4 – Les impacts sociaux du programme 100 000 Paniers Solidaires



agence**phare**